


Vol. 22 n° 35 Edmonton, le vendredi 2 septembre 1988 20 pages 0,50

**Bonjour!**
aux Franco-Albertains
**de Jean-Côté**

• *Implication du fédéral*

# L'A.C.F.A. demande au fédéral de devenir un véritable partenaire...

*à lire en page 3...*

## SOMMAIRE



*****
SOCIETE CAN. DU MICROFILM
464 RUE ST-JEAN, SUITE 10
MONTREAL, PQ
H2Y-2S1
00001095

## David en Corée

**Un concours et un outil pédagogique**

De tout temps, les Jeux olympiques ont proposé un idéal de fraternité, de dépassement de soi et d'ouverture sur le monde. C'est dans cet esprit que le Concours **David en Corée** a été conçu par la Radio française AM de Radio-Canada en collaboration avec la CEQ (Centrale de l'Enseignement du Québec).

Les Jeux d'été 1988, cette grande manifestation multiethnique qui se déroule à Séoul au moment de la rentrée scolaire des élèves canadiens, nous ont permis d'imaginer ce concours pluridisciplinaire et d'en faire également un outil pédagogique des plus dynamiques.

L'objectif du Concours est de développer et de vérifier, chez les élèves, les connaissances acquises au fil des reportages et de leur faire partager les découvertes de David durant son séjour en Corée du Sud, son pays d'origine. De plus, chaque reportage peut illustrer de façon très vivante, des cours de français, de sciences humaines, de formation personnelle et sociale, de sciences religieuses, de géographie...

Enfin, l'enseignant(e) qui aura signé le formulaire de l'élève gagnant du premier prix, devient un des gagnants de ce Concours.



**Où, quand, comment...**

Du jeudi 15 au vendredi 30 septembre 1988, de 10h30 à 10h45 (Maritimes 11h30 à 11h45), dans le cadre de *Il fait toujours beau quelque part* à la Radio française AM de Radio-Canada, **David** fera découvrir à son jeune public les us et coutumes de la Corée du Sud. Il rencontrera des athlètes canadiens et fera le récit de ses aventures quotidiennes dans une série de douze reportages, en direct de Séoul.

Chaque émission comportera une question dont la réponse fera partie du contenu du reportage du jour. Les enseignants et enseignantes n'auront pas les réponses à ces questions, mais devront retourner les

*(suite à la page 2...)*

## Du NOUVEAU! Du NOUVEAU!

Fini les vacances! C'est la rentrée scolaire pour des milliers d'étudiants albertains, le mardi 6 septembre prochain. C'est aussi la rentrée de l'hebdo **LE FRANCO**, de sa petite équipe dynamique qui, après avoir pris des vacances bien méritées, se remet au travail pour vous présenter, chères lectrices et chers lecteurs, un journal intéressant et dont vous serez fiers.

Donc, dans la présente édition vous découvrirez au fil des pages de nouvelles chroniques qui sauront sûrement vous plaire. Nous vous les présenterons au cours des saisons automnale et hivernale à intervalles réguliers.

Vous constaterez qu'il y en a pour tous les goûts: une chronique musicale signée par Yvan Brunet; une chronique du livre; les caprices de Dame Nature; la chronique d'investissement de Paul Denis; une chronique sur le Troisième Âge; la page des jeunes, etc. Nous attendons la participation de certaines associations qui présenteront une chronique mensuelle ou bi-mensuelle touchant les buts et activités de ces organismes.

Nous n'avons apporté aucun changement majeur à la présentation graphique du journal considérant que le concept actuel est bien apprécié par les lecteurs et les lectrices du journal.

Notre réseau provincial de correspondants reprendra le travail au cours des prochaines semaines et nous fournira, encore cette année, des nouvelles, toujours intéressantes, des différentes régions de l'Alberta.

Nous vous rappelons que chaque correspondant se fera un plaisir de nous communiquer vos nouvelles, que ce soit un mariage, un anniversaire quelconque, un baptême, un décès, un compte-rendu de réunion, une nouvelle locale, municipale ou scolaire, etc.

En terminant, nous vous souhaitons «Bonne lecture» et nous vous rappelons que: **LE FRANCO**, c'est **VOTRE HEBDO!**

Le directeur du journal «LE FRANCO»,

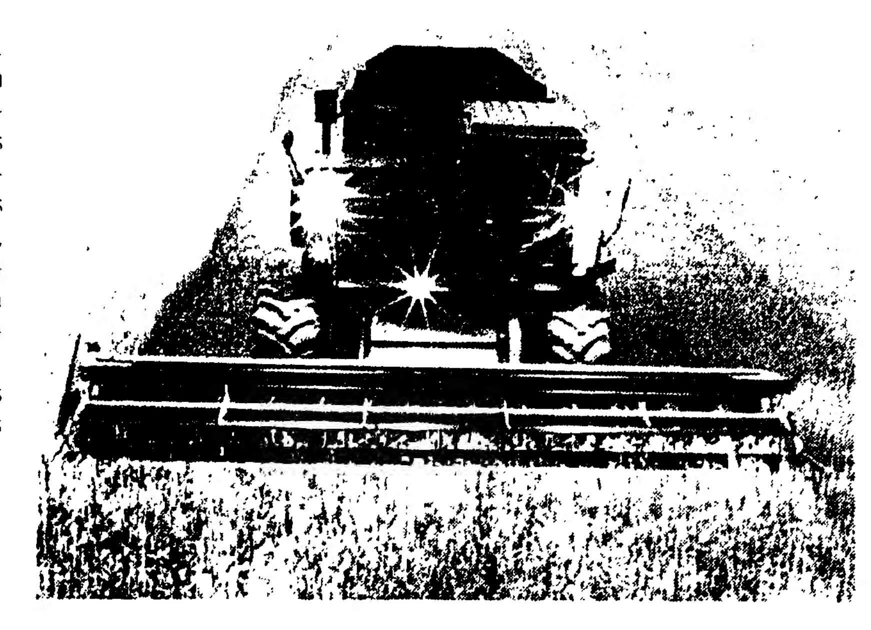
Pierre Brault

• *Équipement agricole*

# De nos jours, l'achat d'une moissonneuse-batteuse est loin d'être une décision ordinaire

EDMONTON - Selon M. Brent Hamre, président de «Canadian Farm and Industrial Equipement Institute», les agriculteurs au Canada ont acheté 5230 nouvelles moissonneuses-batteuses automotrices en 1979. En 1987, les concessionnaires d'équipement agricole ont rapporté la vente de 1517 moissonneuses-batteuses.

L'une des raisons principales de ce déclin est le fait que les agriculteurs n'ont pas besoin d'autant de moissonneuses-batteuses qu'auparavant. Les moissonneuses-batteuses d'aujourd'hui sont plus perfectionnées et productives que les anciennes.



Comme on exige plus des moissonneuses-batteuses, l'achat d'une de ces machines n'est plus une décision ordinaire. C'est une décision prise après mûre réflexion et maintes comparaisons, tout en répondant aux besoins de récolte individuels.

Une étude récente effectuée par University of Saskatchewan et Western Illinois University pour le compte de John Deere demandait aux agriculteurs les caractéristiques qu'ils examinaient avant d'acheter une moissonneuse-batteuse. Près de 1500 formules ont été complétées et renvoyées aux universités.

Étonnamment, le prix n'était pas la considération d'achat la plus souvent mentionnée par les agriculteurs qui ont répondu à l'étude. Les agriculteurs partout au Canada et aux États-Unis considèrent le prix en deuxième lieu, et ils mettent l'emphase sur la fiabilité.

Le facteur mentionné le plus fréquemment pour l'achat d'une moissonneuse-batteuse était l'appui du concessionnaire. Plus de 800 des 1500 agriculteurs qui ont répondu, ont déclaré que l'appui du concessionnaire est la considération la plus importante lorsqu'ils veulent acheter une nouvelle moisonneuse-batteuse.

Les agriculteurs lorsqu'ils ont cité l'appui du concessionnaire ont mis l'accent sur la fiabilité (56,4%), la facilité de l'entretien courant (38,6%), et le temps de bon fonctionnement de la moissonneuse-batteuse (34%) comme les éléments principaux de leur décision d'achat de moissonneuse-batteuse.

En attachant plus d'importance à l'appui du concessionnaire qu'au prix, les agriculteurs reconnaissent qu'un concessionnaire obligeant et digne de confiance joue un rôle tout aussi important dans leur décision d'achat que la moissonneuse-batteuse. Un concessionnaire fiable veut dire une moissonneuse-batteuse plus fiable, à court terme et à long terme.

M. Mareck déclare que les agriculteurs dépendent des concessionnaires pour les renseignements tant avant, qu'après l'achat. «Nos concessionnaires répondent à toutes sortes de questions; des vitesses de récolte et réglages de la moissonneuse-batteuse, à la qualité du grain. En tant que fabricant, nous attachons une grande importance à la formation des concessionnaires aux fins de les aider à répondre à ces questions.

«C'est un domaine où les concessionnaires ont vraiment l'occasion de prouver à l'agriculteur qu'il est prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour assurer le service après-vente et l'appui au produit. Ceci aide les agriculteurs à réaliser qu'ils n'achètent pas simplement une machine, mais aussi l'entretien et l'appui au produit du concessionnaire et du fabricant. L'un des buts du concessionnaire est d'augmenter la fiabilité du produit en raison de son appui au client.

M. Lawrence Ruud, directeur général des ventes de John Deere Limitée est du même avis. «Le prix n'est plus la considération principale. De nos jours, ce sont les concessionnaires qui comptent au moment où l'agriculteur signe le contrat d'achat.»

Il dit que l'effort supplémentaire accompli par beaucoup de concessionnaires pour «réaliser la vente», aide non seulement les agriculteurs, mais aussi la concession. «En réalité, les concessionnaires vendent deux produits, l'équipement et leurs services. Ces concessionnaires font plus que le nécessaire pour avoir les pièces, le service après-vente et les renseignements dont les agriculteurs ont besoin.»

Il mentionne qu'en plus de l'amélioration des services des concessionnaires, les agriculteurs s'appliquent plus à prendre les décisions d'achat correctes. «Les agriculteurs planifient beaucoup mieux leurs achats de machines, font des recherches en vue de trouver la meilleure machine répondant à leurs besoins spécifiques et maintiennent l'équipement en bon état», ajoute monsieur Ruud.

«Nous faisons un effort pour fabriquer une machine fiable et facile à entretenir. Ces deux qualités se complètent. Une moissonneuse-batteuse dont l'entretien est facile à effectuer sera plus fiable durant la récolte, et l'entretien régulier aidera à maintenir la valeur générale de la machine jusqu'au moment de sa reprise en échange.»

Une façon dont les fabricants ont rendu les moissonneuses-batteuses plus faciles à entretenir est l'incorporation de collecteurs de graisse. Ils permettent de lubrifier plusieurs places difficiles à atteindre à partir d'un seul endroit, plus accessible. Les autres améliorations résultent des progrès apportés à la construction des roulements, joints étanches, chaînes et pignons.

En plus de la fiabilité, les agriculteurs considèrent la valeur de reprise en échange. «Lorsque les agriculteurs achètent une machine bien construite et fiable, ils ont l'esprit tranquille, car ils savent qu'ils recevront une allocation de reprise en échange potentiellement plus élevée lorsqu'ils voudront acheter leur prochaine moissonneuse-batteuse», ajoute M. Mareck. «Une bonne valeur de reprise en échange permet à l'acheteur de passer à une machine plus récente et/ou à une plus grosse machine, sans difficultés financières.

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte lors de toute décision d'achat de moissonneuse-batteuse, mais pour l'agriculteur en train de faire sa moisson, ce qui compte est une machine fiable pour effectuer la récolte d'une façon rapide et efficace et maintenir une valeur de reprise en échange adéquate.

## Les caprices de Dame Nature!

**À compter de cette semaine, nous vous présentons une nouvelle chronique sur les différents phénomènes atmosphériques et météorologiques survenus au Canada et de par le monde depuis les siècles derniers jusqu'à aujourd'hui.**

**Chaque semaine nous vous présenterons six ou sept situations qui sont réellement survenues, meme si à leur lecture cela semble invraisemblable. Vous constaterez que Dame Nature a des caprices réellement insoupçonnés.**

### C'est arrivé un 28 août

En 1986, l'Ontario connaît des conditions atmosphériques plutôt étranges: record de première neige pour un mois d'été à Timmins. Le bureau météorologique qualifie ce phénomène de «bizarre.

### C'est arrivé un 29 août

En 1583, le premier désastre maritime enregistré au Canada coûte la vie à 85 personnes lorsque le *Delight* fait naufrage sur l'Île de Sable lors d'une tempête.

En 1982, la température tombe à -2° dans le Sud de l'Ontario, record de froid pour le mois d'août en 66 ans. À Delhi, la température minimale sur gazon est de -5° et le gel détruit environ 40 % du tabac non récolté; dommages évalués à 30 M$.

### C'est arrivé un 30 août

En 1959, une violente tempête de grêle traverse le Sud de l'Ontario; elle cause 3 M$ de dégâts aux cultures de tabac à Delhi et arrache de nombreux fils électriques.

En 1968, une forte tempête déverse 200 mm de pluie sur Ecum Secum, Nouvelle-Écosse.

### C'est arrivé un 31 août

En 1954, l'ouragan Carol apporte 43 mm de pluie et des vents de tempête à la ville de Québec.

En 1957, dernier jour du mois le plus sec à Montréal: seulement 0,5 mm de pluie.

En 1970, mois record de pluie dans le Sud-Est de Terre-Neuve: plus de 400 mm à certains endroits.

## David...

(...suite de la page 1)

questionnaires-réponses de leurs élèves dans une seule et même enveloppe à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le mardi 11 octobre 1988 avant minuit, le cachet de la Poste en faisant foi.

**Admissibilité**

Tous les élèves du Canada inscrits dans une école primaire dont l'équivalence scolaire correspond aux niveaux 5 et 6 du Québec; et tous ceux et celles inscrits dans une école secondaire dont l'équivalence scolaire correspond aux niveaux I et II du Québec. Les enfants du personnel de la Société Radio-Canada et de la CEQ ne peuvent participer au Concours.

**Prix et médailles**

L'enseignant(e) de l'élève qui remporte le premier prix gagne un voyage pour deux personnes d'une semaine (hôtel et avion) n'importe où au Canada (voyage qui doit être effectué avant septembre 1989).

**1er prix:**
Médaille d'or - Un voyage pour trois personnes (l'élève et ses parents ou tuteurs) à Séoul, en Corée du Sud, avant octobre 1989.

**2e prix:**
Médaille d'argent - Un ordinateur domestique

**3e prix:**
Médaille de bronze - Un ordinateur domestique

**Tirage au sort**

Le tirage au sort des gagnants et la correction du questionnaire se feront, en direct, à l'émission *Il fait toujours beau quelque part*, le lundi 17 octobre 1988. L'animateur, Gérard-Marie Boivin, procédera au tirage des questionnaires-réponses sous l'oeil vigilant de Jean-Pierre Paiement, adjoint au directeur de la programmation de la radio AM et du réseau français de la Société Radio-Canada, et de Germain Ménard, directeur des communications de la CEQ.

Parmi tous les questionnaires-réponses reçus et tirés au sort, les gagnants seront déterminés dans l'ordre suivant:

- le premier questionnaire contenant **exactement** 12 bonnes réponses donne droit au premier prix;
- le premier questionnaire contenant **au moins** 10 bonnes réponses: le 2e prix;
- le premier questionnaire contenant **au moins** 8 bonnes réponses: le 3e prix.

**Note:** Il est possible que les trois premiers questionnaires tirés contiennent tous 12 bonnes réponses; ils donneront droit, dans l'ordre indiqué ci-dessus, au prix correspondant. Toutefois, le tirage se fera tant et aussi longtemps que l'une des trois conditions ci-dessus décrites ne sera pas remplie.

**Et... bonne chance!**

La Radio française AM de Radio-Canada et la CEQ sont heureuses de vous associer au Concours **David en Corée.** Cette collaboration s'inscrit dans le sens des objectifs et efforts mis de l'avant par la CEQ dans le dossier de l'intégration multiethnique dans les écoles et le développement de nouveaux outils pédagogiques pluridisciplinaires. Elle va également de pair avec l'intérêt que la Société Radio-Canada a toujours manifesté et continue de porter à l'épanouissement des jeunes.

**Participez nombreux et... bonne chance!**

Concours «David en Corée»
CHFA/Alberta
a/s Communications
8861, 75e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 2P4

## À la 3...

• *Implication du fédéral*

# L'A.C.F.A. demande au fédéral de devenir un véritable partenaire dans le développement complet de la francophonie albertaine

PIERRE BRAULT

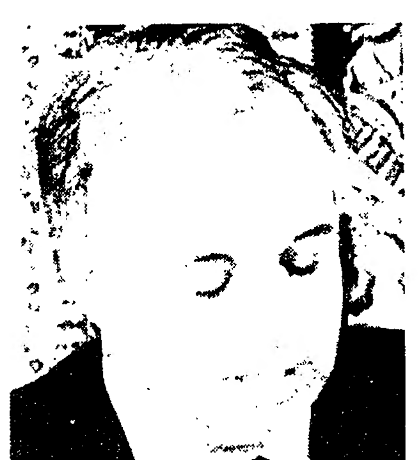
EDMONTON - «Nous ne voulons pas seulement un engagement financier de la part du gouvernement fédéral dans le développement de la communauté franco-albertaine, mais aussi un engagement moral, politique et communautaire.»

C'est ce que le président de l'A.C.F.A., M. Georges Arès a dit au ministre Lucien Bouchard, secrétaire d'État du Canada, lors de sa rencontre avec ce dernier, le 23 août à Ottawa.

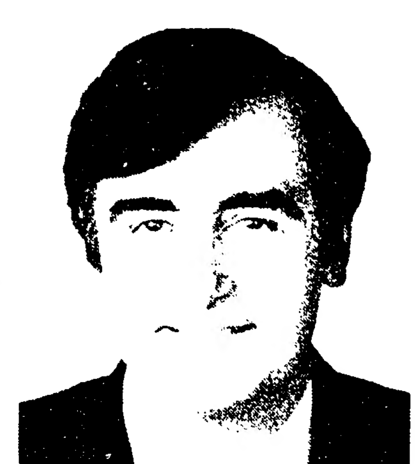
Cette rencontre qui devait durer qu'une heure, s'est prolongée à près de deux heures.

Selon nos informations, la rencontre a été cordiale, mais très directe et personne n'a mâché ses mots.

L'A.C.F.A. tenait à présenter au ministre Bouchard sa position en tant que représentante de la communauté franco-albertaine:



Georges Arès



Lucien Bouchard

- que le gouvernement fédéral obtienne, pour l'A.C.F.A., un renvoi à la Cour suprême du Canada pour juger de la loi scolaire albertaine en rapport avec l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;
- que le gouvernement fédéral s'engage à demander, à chaque nouveau gouvernement albertain, de modifier la Loi 60 pour la rendre conforme à l'article 110 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest;
- que soit créé un fond de développement pour la communauté franco-albertaine, afin d'assurer la survie de cette dernière à long terme.

On se rappellera que dès le dépôt du projet de loi 60 par le gouvernement de l'Alberta, l'A.C.F.A. avait demandé au gouvernement fédéral de faire usage de son pouvoir de désaveu, et de retenir certaines subventions comme il l'avait fait pour la facturation supplémentaire des soins de santé.

Elle a aussi posé certaines conditions à son acceptation de tout entente-cadre visant à l'extension des services en français en Alberta. L'A.C.F.A. veut que l'entente soit tripartite, entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Alberta et l'A.C.F.A.; et le gouvernement de l'Alberta doit aussi amender la Loi 60 pour reconnaître les droits des francophones tel que stipulé à l'article 110 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest.

Le ministre Lucien Bouchard a demandé au président de l'A.C.F.A. de lui donner la chance de négocier une entente avec le gouvernement Getty semblable à celle négociée avec la Saskatchewan, ce qui pourrait lui prendre jusqu'à quatre mois.

M. Arès a dit au Ministre qu'il anticipait un résultat négatif de cette negociation avec le gouvernement albertain, connaissant bien la position du cabinet Getty sur les droits des francophones. «Mais je suis prêt à donner une chance au ministre Bouchard», a declare M. Ares aux journalistes de la colline parlementaire.

Si les negociations ne donnaient aucun résultat, il est clair que le ministre Bouchard aurait à repondre de cette faillite devant les franco-albertains et qu'on aura perdu trois à quatre mois en echanges futiles.

L'A.C.F.A se bat présentement pour des principes bien spécifiques sachant très bien que de toute manière le fédéral y mettra le paquet comme il l'a fait pour les fransaskois.

## NOMINATION



Pierre Noël

M. Paul Dumaine, directeur régional des services français de la Société Radio-Canada en Alberta et M. Marcel Labelle, directeur des communications régionales françaises, annoncent la nomination de M. Pierre Noël au poste de chef régional des communications pour les services français en Alberta.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Noël sera responsable d'organiser, de diriger et de coordonner les activités propres aux communications, la promotion, la commercialisation, les relations publiques et communautaires des services français en Alberta.

Après avoir complété un baccalauréat es Arts en histoire et en journalisme à l'Université Laval de Québec, M. Noël a d'abord oeuvré dans le domaine de l'enseignement au Québec et en Ontario après avoir été directeur d'un projet historique pour Jeunesse Canada au Travail. Depuis septembre 1983, il était responsable de l'information et des communications au Bureau du Québec à Edmonton.

M. Noël est entré en fonction le 29 août 1988.

• *Cours d'immersion française*

# Morinville au prise avec un problème de centralisation des cours d'immersion française

PIERRE BRAULT

MORINVILLE - Rien ne va plus dans la paisible ville de Morinville depuis qu'un groupe de parents a décidé de faire circuler une pétition demandant à la Commission scolaire de réviser sa position dans sa décision de centraliser les cours d'immersion française dans une seule école.

Ce groupe de parents maintient que ce procédé fera que les jeunes élèves qui étudient en immersion seront regroupés à l'écart des autres élèves et qu'il y a danger de former un ghetto. Ce genre de situation, selon eux, isolerait leurs enfants et serait maléfique pour eux.

Ils refusent aussi que les francophones aient leur propre école française, notamment parce que le nombre d'étudiants serait insuffisant et ils maintiennent que si les francophones veulent une école française, ils n'ont qu'à payer pour sa mise en place et son maintien. Ils ne veulent pas que les deniers publics payent pour ce «petit caprice» des francophones. Il y en a même qui ont suggéré, dans un élan de générosité et de compréhension, que ceux qui veulent une école française, s'en aillent au Québec.

Mais ce qu'ils oublient, ces gens-là, c'est qu'il y a vingt ans, Morinville était à majorité francophone, mais que depuis ce temps, cette petite ville est devenue un «dortoir», une banlieue d'Edmonton où les «yuppies» ont élu domicile, loin des bruits et de la pollution de la ville.

Ils oublient aussi que cette ville a été fondée en 1891 par des francophones venus du Québec en compagnie de l'abbé Jean-Baptiste Morin qui a d'ailleurs donné son nom à la ville et à la paroisse sous le vocable de St-Jean-Baptiste.

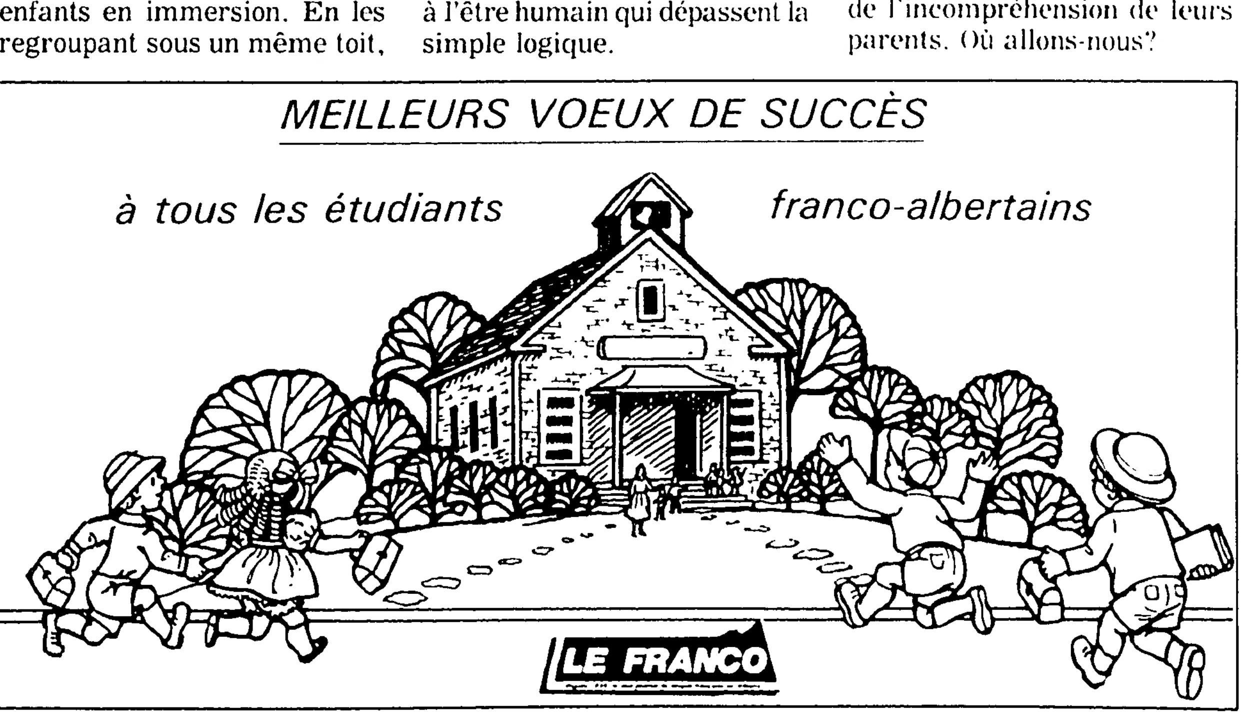
On est aussi porté à croire que ce groupe de parents remet en cause le bien fondé des cours d'immersion française.

Cette centralisation de l'immersion française a pour simple but de donner plus de force et un meilleur service à ceux qui ont inscrit leurs enfants en immersion. En les regroupant sous un même toit, il est plus facile d'avoir quatre enseignants pour 70 élèves que d'avoir un enseignant dans chaque école pour 3, 5 ou 10 élèves. Pour la Commission scolaire, c'est une question de rationalisation étudiants/enseignant, une question de meilleur service pour les étudiants et leurs parents. Ces parents qui font circuler la pétition, oublient sûrement que la Commission scolaire administre leurs taxes et qu'elle le fait avec la plus grande conscience professionnelle possible.

Mais malheureusement, comme dans la plupart des situations du genre, les sentiments l'emportent sur la raison et font dire et faire des choses à l'être humain qui dépassent la simple logique.

Reste à voir maintenant, quelle sera la réaction des franco-albertains de Morinville dans ce dossier. Se laisseront-ils avoir par les signataires de la pétition ou iront-ils jusqu'au bout pour conserver le peu qu'ils ont, c'est-à-dire des cours d'immersion française qui ne répondent pas nécessairement à leurs besoins et à leurs droits selon l'article 23 de la Charte? Ils sont conscients qu'ils ne sont pas assez nombreux pour revendiquer une école française, de là l'importance de conserver précieusement le peu qu'ils ont.

L'année scolaire n'est même pas encore commencée et déjà les enfants font les frais des caprices, des inconséquences et de l'incompréhension de leurs parents. Où allons-nous?





# Editorial

Guy Lacombe

## Soixante ans plus tard...

«Une meilleure connaissance les uns des autres, cela signifie davantage de sympathie et davantage de coopération. Et cela ne peut reposer que sur le respect mutuel. Cependant la connaissance, la sympathie, la coopération et le respect ne peuvent subsister entre deux grandes races si l'une ignore la langue de l'autre.»

Qui est-ce qui a écrit cela? C'est le premier ministre du Québec, l'honorable L.A. Taschereau.

En 1930.

Il s'agit d'une lettre qu'il avait fait parvenir au journal «North-west Review» de Winnipeg à l'occasion du 60e anniversaire du Manitoba.

Et l'homme d'État québécois ajoutait: «C'est pour cette raison que l'enseignement de l'anglais tient une place si importante dans nos programmes scolaires. C'est pour cette même raison que nos compatriotes anglais du Québec mettent tant de soin à enseigner le français dans leurs écoles. Pourquoi une réciprocité si amicale se retrouverait-elle pas aussi dans toutes les provinces du Canada?»

Puis l'honorable Taschereau continue en expliquant que l'anglais est la deuxième langue de tous les Canadiens français, et en souhaitant que le français devienne la deuxième langue officielle de tous les Canadiens anglais.

Il rappelle qu'à cet égard, il règne au Québec une liberté suprême. «La législation scolaire dans cette Province est conforme à la loi naturelle et aux principes de la Constitution canadienne que nous respectons, ainsi qu'au bon sens que nous pratiquons».

«Qu'on accorde à la minorité française des autres provinces la même mesure de liberté que nous accordons à la minorité anglaise du Québec, poursuit-il. Les injustices scolaires et les préjugés raciaux, à la longue, ne peuvent que produire de la défiance. Cela s'appelle de la maladresse et de la sottise».

Et oui, tout cela était écrit il y a près de 60 ans, pensez donc! Depuis ce temps-là, quoiqu'on en dise, les Anglo-québécois n'ont rien perdu de leurs droits scolaires, alors que les francophones des provinces de l'Ouest n'ont guère vu leur situation juridique changer malgré la Charte canadienne des droits et libertés. En Alberta, par exemple, il n'y a toujours, en 1988, que deux écoles élémentaires françaises (une troisième ouvrira à Jean-Côté en septembre) et il n'y a toujours aucune école secondaire française.

Il y a toutefois un changement qui s'est opéré dans la ligne des voeux de Louis-Alexandre Taschereau: depuis une dizaine d'années, des milliers de jeunes anglophones se sont mis à l'étude du français comme deuxième langue. On peut espérer que d'ici quelque temps, disparaîtront les préjugés et cette crainte morbide à l'endroit du français qu'on trouve chez tant de nos compatriotes anglophones, notamment parmi les élu(e)s - supposément plus éclairés - qui siègent sur les conseils scolaires, à la Législature provinciale ou au Parlement d'Ottawa.

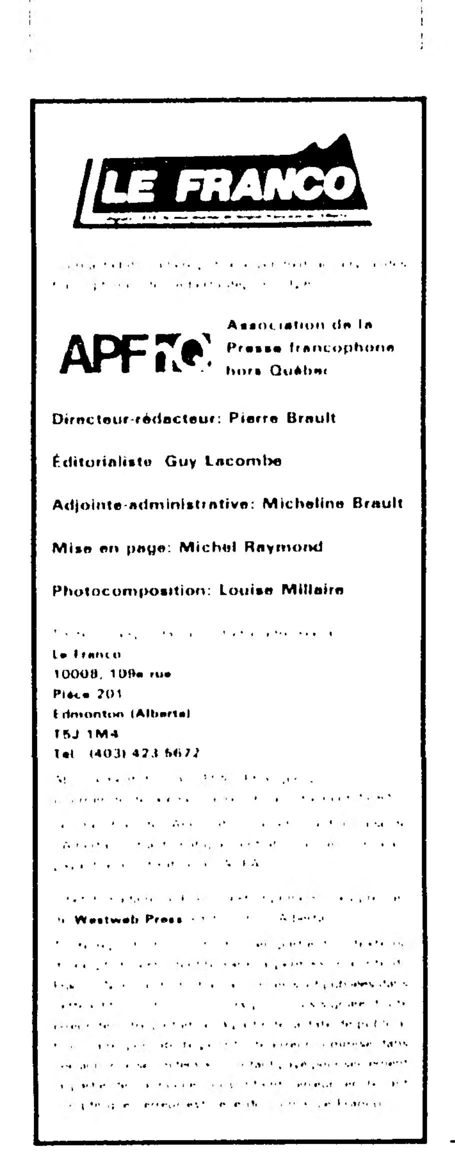
Taschereau rappelait dans ce même texte combien le Québec a contribué au développement de l'Ouest, grâce à ses voyageurs, ses colonisateurs, ses missionnaires, ses évêques, ses politiciens, ses éducateurs, ses médecins, ses juges, ses fermiers, ses marchands, etc. Sans eux, le visage de l'Ouest serait bien différent!

Et tout cela n'est pas de l'histoire tellement ancienne. Les traces de ces gens sont encore toutes fraîches à St-Paul, à Morinville, à St-Albert, à Rivière-la-Paix, à Chauvin, à Edmonton, à Cluny, à Calgary... C'est d'ailleurs une histoire que les Canadiens français continuent toujours à écrire dans les provinces de l'Ouest: ceux qui sont déjà ici et les centaines d'instituteurs et institutrices du Québec et du Nouveau-Brunswick qui viennent enseigner dans les écoles d'immersion!

Voilà qui pourrait sans doute alimenter la réflexion de bien du monde au moment où se prépare la rentrée scolaire.

### La pensée de la semaine

«Le succès consiste à prendre plaisir en un travail bien fait.»
(Gaudel)


LE FRANCO

APF HQ Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste Guy Lacombe

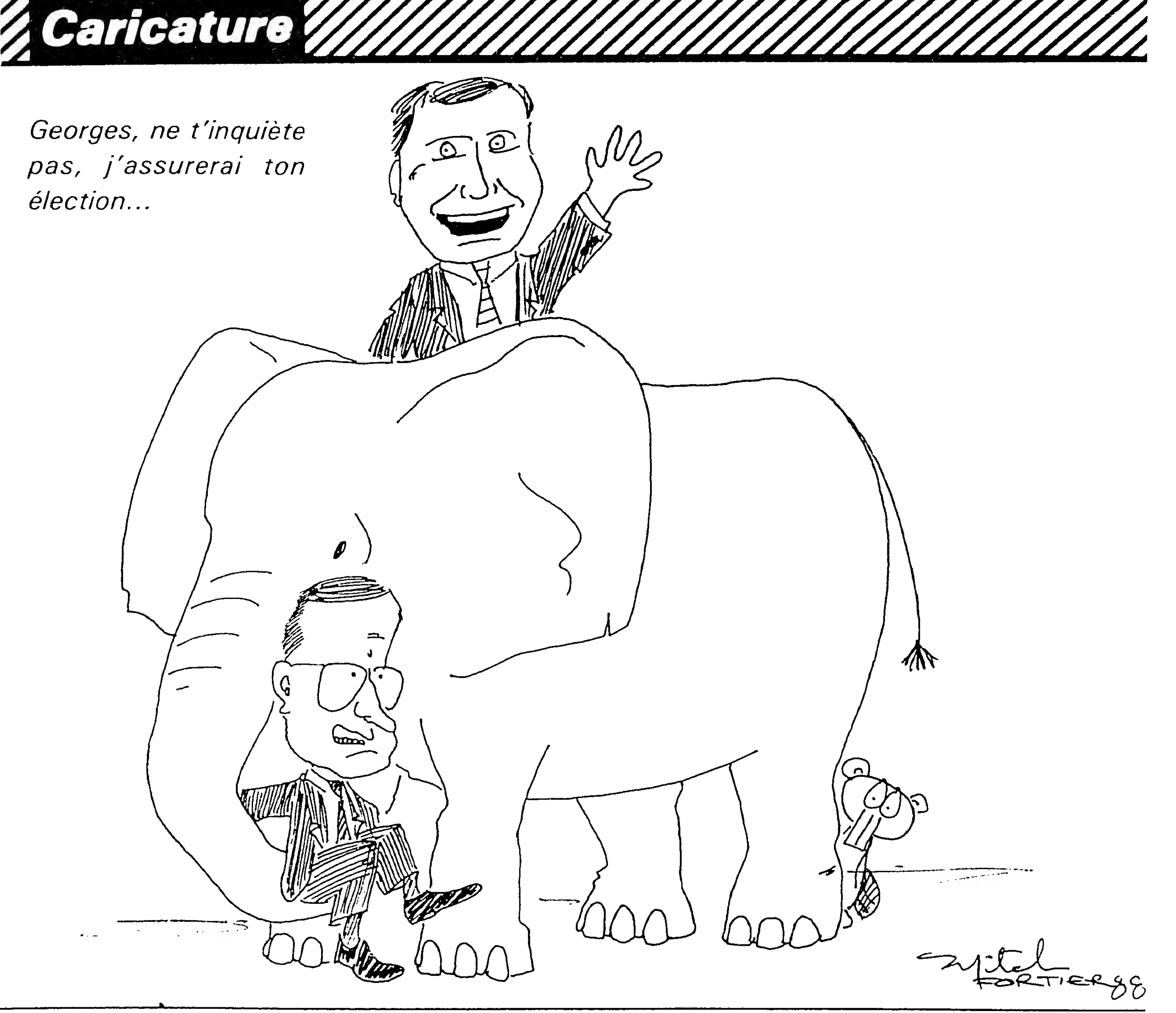
Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tel (403) 421 5677

### Caricature



## Lettres ouvertes

### Vivre à Québec Un séjour fantastique

Vivre à Québec était un programme qui a donné la chance aux jeunes francophones entre 15 et 18 ans de vivre et communiquer dans un milieu à majorité francophone pendant trois semaines. Les activités ont été conçues dans un but autant récréatif que culturel.

Quarante jeunes francophones ont été choisis des dix provinces et du Yukon. Pendant les trois semaines, nous avons eu la chance et de nous connaître et de devenir une petite famille, même si nous n'avions pas les mêmes cultures.

Pendant notre séjour, nous avons visité le vieux Montréal, le vieux Québec, et nous avons eu l'occasion de visiter des endroits récréatifs comme: la Ronde, le parc académique, les rapides Lachine et le parc de la Mauricie.

Vivre à Québec nous a permis de nous «immerser» totalement dans un milieu français. Nous avons beaucoup pratiqué et amélioré notre français, ainsi que développé une confiance en nous-même et une fierté de parler notre langue maternelle.

En cette occasion, je tiens à remercier la CRB, la Commission Nationale des Parents Francophones et la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta, pour nous avoir donné la chance de vivre à Québec. C'est grâce à eux que nous avons passé un séjour formidable!

Dorice de Champlain
Legal, Alberta
T0G 1L0



## Profession religieuse chez les Oblats

**Trois jeunes gens ont fait leur profession religieuse chez les Oblats le 25 août dernier. Il s'agit de g. à d. de James Savory (originaire de la Colombie-Britannique), André Vincelette (originaire de l'Ontario) et Arthur Hansen (de l'Alberta). La cérémonie s'est déroulée en l'église de Saint-Albert devant plusieurs centaines de personnes. James Savory fait partie de la province Saint-Paul alors que les deux autres font partie de la province Grandin.**
*(Photo: Guy Lacombe)*

## AVIS IMPORTANT

Le **CONSEIL SCOLAIRE DE ST-ISIDORE NO. 5054** avise les parents qui ont inscrits leur(s) enfant(s) à l'École Française Régionale de Rivière-la-Paix que l'école accueillera les élèves le **6 septembre** au lieu du 1er septembre tel que prévu afin de compléter les rénovations et la préparation des locaux. Les autobus opèreront le 6 septembre prochain selon l'horaire qui vous aura été fourni par la commission scolaire responsable du transport de votre(vos) enfants.

Les enfants seront retenus à l'école toute la journée du 6, c'est-à-dire jusqu'à 15h20.

Quant à la maternelle, le premier jour à l'école sera dans la semaine du 18 septembre.

Entre le 1er et le 15 septembre, l'enseignante communiquera avec les parents concernés pour établir une date de visite au foyer.

Elle convoquera les parents de la maternelle à une réunion d'information au début de septembre.

Pour plus de renseignements, composez le **624-8855** ou le **323-4370.**

## AVIS PUBLIC

## AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM

À compter du 1er septembre 1988, le salaire minimum en Alberta passera à

**$4.50 l'heure**
pour tous les employés, à l'exception des étudiants qui fréquentent l'école;

**$4.00 l'heure**
pour les étudiants de moins de 18 ans, qui travaillent tout en fréquentant l'école.

Certains représentants des ventes auront droit à un minimum de 180$ par semaine.

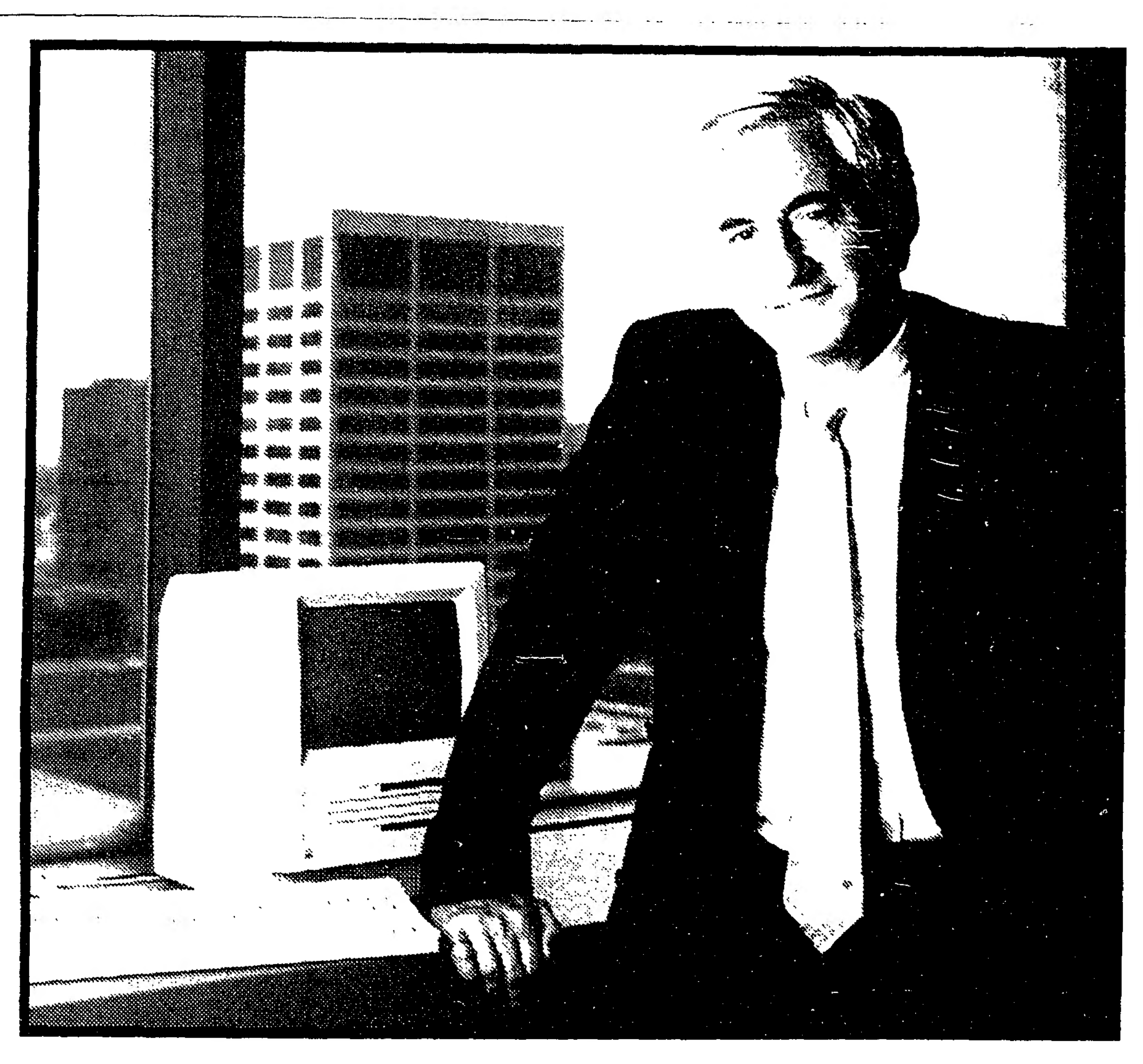
Si la chambre et la pension sont fournies par l'employeur, le salaire de l'employé peut être moindre que le salaire minimum. La réduction ne peut pas dépasser 1.50$ du repas et 2.00$ par jour pour la pension.

**Pour plus de détails ou pour obtenir une copie de la Loi sur le salaire minimum en Alberta, communiquez avec le Bureau des Normes de l'Emploi de votre région.**

(Consultez votre bottin téléphonique local sous la rubrique «Government of Alberta»)



LABOUR




# «Le libre-échange. Soyons prêts à en profiter».

*Monsieur Pierre Ducros*
*Président du conseil et chef de la direction*
*Groupe DMR inc.*
*Montreal (Quebec)*

«Nous pensons au marché américain depuis longtemps. En 1981, huit ans après avoir fonde DMR, nous ouvrions le premier de nos cinq bureaux aux États-Unis. Nous profiterons de la période de transition que nous offre le libre-échange pour bien nous préparer. Pour une entreprise spécialisée en informatique comme la nôtre, il le faut.

Tout en conservant évidemment notre siège social à Montréal, nous comptons profiter de la compétence et de l'expérience de nos 1 000 employés canadiens pour pénétrer le vaste marche américain.

Les États-Unis représentent pour nous un marche essentiel non seulement pour son ampleur, mais aussi pour ses technologies. Il s'offre donc comme un tremplin pour notre expansion mondiale. Chez DMR nous pensons sincèrement que nous avons tous, à long terme, besoin du libre-echange.»

Les Canadiens se préparent pour le libre-échange. Le gouvernement du Canada est là pour les aider. Si vous avez des questions au sujet de l'Accord de libre-échange, veuillez appeler sans frais au 1-800-267-8527 (8 h à 20 h - heure de l'est - du lundi au vendredi, sauf les jours fériés), ou écrire à cette adresse: Ministère des Affaires extérieures - DMTN - Ottawa (Ontario) K1A 0G2.

L'honorable John C. Crosbie,
Ministre du Commerce exterieur
Honourable John C. Crosbie,
Minister for International Trade

Affaires extérieures Canada | External Affairs Canada | Canada

## Nouvelles régionales

• *Nouvelle loi scolaire*

# Un document qui place l'enfant et son éducation au coeur de toute l'industrie de l'éducation

LIONEL REMILLARD

BONNYVILLE - L'été est presque terminée. Chacun a pris des vacances bien méritées et est frais, dispos pour reprendre le travail pour une autre année.

C'est aussi la rentrée scolaire pour les étudiants, les enseignants et les administrateurs scolaires. Cette année scolaire qui débute, sera marquée par d'importants changements fondamentaux dans le domaine de l'éducation en Alberta.

On sait déjà que la nouvelle loi scolaire sera proclamée le 30 décembre prochain et aura force de loi le 1er janvier 1989.

Ce projet de loi a suscité bien des débats, acerbes parfois, durant une longue période de quatre ans. Donc on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de consultation. Il y en a eu et tous les intéressés ont été entendus à plusieurs reprises. Ceux qui disent: «Bon, c'est fait. Maintenant, on retourne à nos oignons» comme si rien n'était arrivé, auront la surprise de leur vie.

Tout le domaine de l'éducation a été refait et tous les intervenants seront affectés profondément qu'ils le veuillent ou non.

Cette nouvelle loi scolaire est une refonte complète et une nouvelle direction philosophique a été mise en place.

Ce n'est plus un document de règlements et de recettes pour le bon fonctionnement d'un système scolaire, mais bien un document qui place l'enfant et son éducation au coeur de toute l'industrie de l'éducation, car, pour une industrie, cela en est une.

La première partie de la nouvelle loi scolaire est consacrée à l'enfant et à ses droits à l'éducation et surtout à une éducation qui répond à tous ses besoins.

Le rôle des parents et leur participation à l'éducation ont été redéfinis, garantis et des structures ont été mises en place pour leur assurer une occasion de participer et même d'aller en appel au sujet des décisions qui, selon eux, affecteraient négativement l'éducation de leurs enfants.

Les points de litige les plus épineux demeurent l'autorité du Ministre de l'éducation et l'autonomie des commissions scolaires. Les deux en sont venus à un compromis, bien que l'association provinciale des commissaires «tremble» encore face à l'autorité du Ministre.

Du côté finance, pour un partage plus équitable, le Caucus conservateur a forcé la Ministre de l'éducation actuelle Nancy Betkowski à le mettre sur les tablettes pour le moment.

La nouvelle loi scolaire reflète un peu partout, dans sa présentation, les obligations imposées par la Charte canadienne des Droits et Libertés. Elle garantit aux francophones le respect de l'article 23 de la Charte et le gouvernement albertain s'engage à promulguer la législation nécessaire pour refléter ces droits garantis.

Quoi, Quand, Comment? Voilà les trois grandes questions de l'heure pour les francophones de l'Alberta. Il semblerait que dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il y a des tonnes de papier qui ont été imprimés au cours de l'été et qui nous arriveront bientôt... probablement comme cadeau de Noël.

Les écoles catholiques de l'Alberta ont reçu une attention toute spéciale dans la nouvelle loi scolaire. Le Bill C-27 reconnaît et établit clairement le mandat et l'identité unique du système catholique albertain.

Ce Bill déclare sans équivoque qu'il n'y a, en Alberta, qu'un seul système d'éducation publique subventionné par le gouvernement, mais qu'il existe deux partenaires égaux: les écoles publiques et les écoles catholiques.

Dans le préambule de la loi, scolaire, on mentionne à nouveau les «deux dimensions» du système albertain.

Une correction majeure au Bill 59 est celle qui touche l'enseignement religieux. Ce dernier ne sera pas appelé «alternatif», mais bien reconnu et relevant exclusivement des commissions scolaires.

De plus, le Bill C-27 introduit un nouveau concept «l'unité de la famille». Un mariage mixte peut se déclarer une unité et diriger ses taxes scolaires au système de son choix. Donc, si l'un des parents est catholiques et l'autre protestant, la cellule familiale entrera en jeu et les parents pourront payer 100 % de leurs taxes scolaires aux écoles catholiques ou publiques.

Dans le domaine du partage des taxes personnelles et des corporations, les écoles catholiques sont perdantes. Dorénavant, ceux qui, par le passé, n'étaient ni catholiques, ni protestants, pouvaient diriger leurs taxes à l'un ou l'autre des deux systèmes; à l'avenir, le tout ira aux écoles publiques. Dans les cas où la religion des contribuables n'est pas connue, les taxes seront partagées selon le nombre d'étudiants résidents.

À l'avenir, 25 % des contribuables devront être présents lors du vote pour établir un nouveau système séparé. Ceci causera des problèmes et rendra le processus plus long et plus difficile. On peut obtenir une copie de la nouvelle Loi en composant le (403) 427-7219.

**Éducation permanente**
**Faculté Saint-Jean**
**University of Alberta**

**COURS À CRÉDIT PAR TÉLÉCONFÉRENCE**

**CU ME 497: La pédagogie de l'enseignement du français langue maternelle en situation minoritaire**
(0-3S-0)

Du 13 septembre au 6 décembre; le mardi; de 18h30 à 21h30

**Description du cours:** Survol de la situation minoritaire francophone et identification des besoins culturels et linguistiques des étudiants francophones minoritaires. L'étude des objectifs à viser dans l'enseignement du français langue maternelle en situation minoritaire. Retour sur la langue, son rôle, ses composantes en fonction des besoins de l'étudiant francophone minoritaire. L'étude approfondie des moyens, des méthodes, des ressources à utiliser. Comparaison entre les anciennes et les nouvelles approches pédagogiques. Regard critique sur le curriculum.

**Ce cours est offert dans le cadre des deux nouveaux diplômes de perfectionnement des maîtres (1) en milieu français minoritaire (2) en milieu d'immersion francophone.**

**Personnes ressources:** France Levasseur-Ouimet et Francine Bourque.

S'il y a un minimum de cinq personnes par centre, les cours par téléconférence peuvent s'offrir à partir d'Edmonton aux régions suivantes:
**Bonnyville, Calgary, Edson, Falher, Fort McMurray, Grande-Prairie, Gravelbourg, Hinton, Lac La Biche, Lethbridge, McLennan, Morinville, Prince Albert, Régina, Rivière-la-Paix, St-Paul, Yellowknife.**

Pour les cours par téléconférence, vous pouvez vous inscrire sous la catégorie **«UNCLASSIFIED»** et les formulaires d'inscription sont complétés le premier soir du cours. Par contre, une inscription préliminaire est exigée pour chaque centre en téléphonant au bureau de l'Éducation permanente au (403) 468-1582.

**Frais:**

**Frais d'inscription** .................................. **118,50$**
**Frais de laboratoire et d'ordinateur** ........... **10,00$**
**(obligatoires)**
**Frais d'admission (à payer seulement si vous n'avez jamais été admis à l'Université de l'Alberta; si oui, veuillez indiquer votre numéro d'identification)** ........................................ **25,00$**
**Frais de ré-admission** ................................ **25,00$**

**Ces frais doivent être payés par chèque à l'ordre de: University of Alberta**

**Les formulaires d'inscription ainsi que les frais de matériel pédagogique sont dûs le premier soir du cours.**

Les coûts du matériel pédagogique peuvent varier entre 35,00$ et 55,00$. Ceux-ci peuvent être payés comptant ou par chèque à l'ordre de:
**Éducation permanente**

Pour de plus amples renseignements ou pour fins d'inscription, contactez:

**Éducation permanente/Faculté Saint-Jean**
**8406 - 91e rue, Edmonton, T6C 4G9**
**(403) 468-1582**

# Le père Garry LaBoucane, o.m.i. devient curé de la paroisse de Saint-Albert

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Né à Red Deer, le 9 octobre 1927, de Roy et Rosie LaBoucane, le nouveau pasteur de Saint-Albert, à cause de déménagements répétés, a fait ses études primaires à différents endroits. De la 7e à la 12e année, il a étudié à Kimberly (Colombie-Britannique).

Pour une première fois en 1967, il entre chez les Oblats de Marie Immaculée où il étudie l'anglais pendant 4 ans. En 1971, on le retrouve, pour une période de deux ans, étudiant à l'Université de l'Alberta. De là, pendant trois ans, il enseigne la 6e année à Hobbema (Alberta), puis un an à Chipewan (Alberta).

Pour la seconde fois en 1977, il entre chez les Oblats et en 1978, il renouvelle ses voeux. Pendant un an avant de recevoir son diaconat, soit en 1983, il demeure à Saint-Albert pour ensuite y passer un autre deux ans, où il aide les Oblats dans différentes occupations. Il est


**Le père LaBoucane, o.m.i. en compagnie de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II.**

ordonné prêtre au Lac Sainte-Anne en 1984, des mains de l'Archevêque du diocèse d'Edmonton, Mgr Joseph MacNeil.

Par la suite, il devient directeur des vocations religieuses à Edmonton. En 1986, il est nommé curé de la paroisse Saint-Bernard de Grouard, pendant deux ans. La seconde année, il sera également responsable de la mission de Joussard.

Le Père LaBoucane, o.m.i. est entré en fonction à Saint-Albert depuis le 1er août dernier. Il est le premier curé de descendance Autochtone à Saint-Albert. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Il remplace le Père Al. Roy, o.m.i. Ce dernier devient directeur des pré-novices à Edmonton pour la province Grandin.



# DANIEL LAVOIE

AU

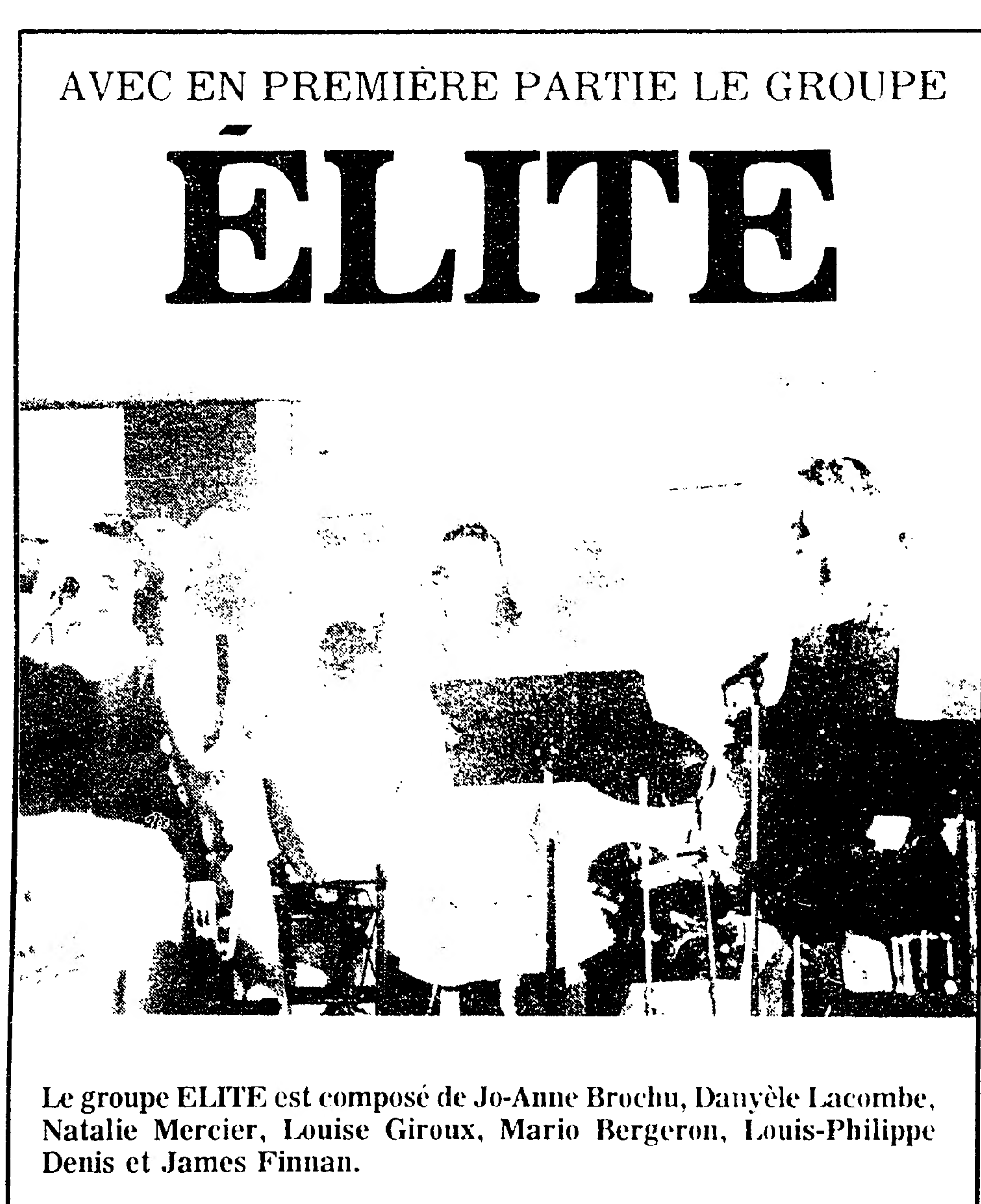
# JUBILEE AUDITORIUM

## Le dimanche 11 septembre 1988 à 14h




AVEC EN PREMIÈRE PARTIE LE GROUPE

# ÉLITE

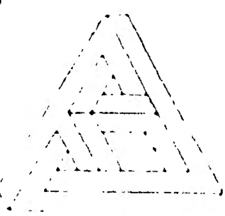


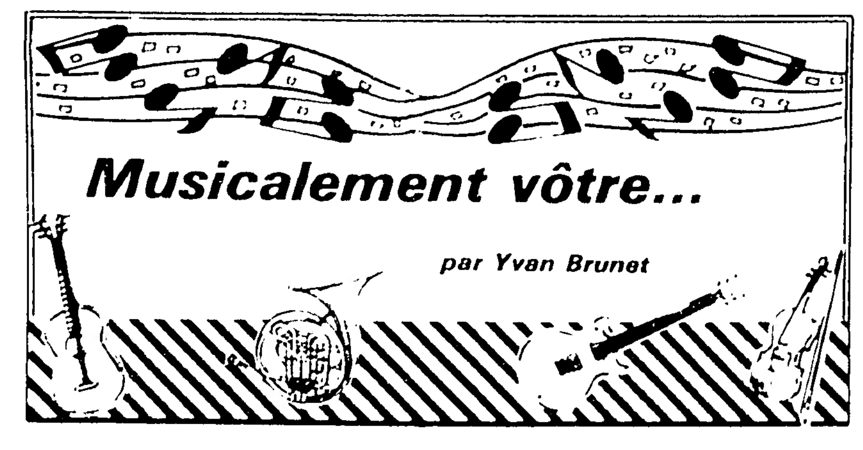
Le groupe ELITE est composé de Jo-Anne Brochu, Danyèle Lacombe, Natalie Mercier, Louise Giroux, Mario Bergeron, Louis-Philippe Denis et James Finnan.

**Billets en vente:**
**$12, $15 et $18**

FJA
A.C.F.A. régionales
et provinciale
Librairie Le Carrefour
Bass Ticket Service Ltd.
**451-8000**

Une présentation de **Francophonie Jeunesse de l'Alberta**






**Louis Armstrong «What A Wonderful World» MCA-25204.**
Louis Daniel Armstrong, né le 4 juillet en 1900 à la Nouvelle-Orléans, n'est plus des nôtres depuis quelques années, mais son jeu de trompette et sa voix unique résonnent toujours dans nos oreilles. La musique que l'on retrouve sur «What A Wonderful World» est très simple, rien à voir avec la sophistication gargouillante du free-jazz. C'est seulement une musique de la communication immédiate. D'un côté, la joie de jouer et de donner, et de l'autre, celle d'écouter, de recevoir et de partager: «Cabaret», «Hello Brother», «The Home Fire», «What A Wonderful World», etc. Pour collectionneurs surtout.

**Corey Hart «Young Man Running» Capitol/Aquarius AQR-551.**
Le meilleur morceau du nouveau disque de ce chanteur montréalais a pour titre «In Your Soul» (premier 45 tours), une excellente chanson à mi-chemin entre la musique nouvelle vague et le rock conventionnel. Plusieurs autres titres: «Don't Take Me To The Racetrack», «Lone Wolf», «Crossroad Caravan», etc. reflètent bien le «bag» actuel de Corey Hart. En somme, les thèmes sont riches et variés et brillamment mis en valeur par un accompagnement sans défaut.

**Colleen Peterson «Basic Facts» BMG/Bookshop RSR-33-766.**
Cette chanteuse canadienne de musique country récidive sur le chemin du succès avec «Basic Facts» (enregistré à Nashville, janvier dernier). Comme Marie Osmond, Anne Murray et quelques autres, Colleen Peterson est de cette stature, ni plus ni moins. Il est temps de découvrir son émotion et son mélange de cynisme et de tendresse. Musicalement, c'est discret, pas tape-à-l'oeil, mais riche et confortable. À souligner: «Weather The Storm», «Ghost Of Maggies Sailor» et «Mr Conductor». Un grand du country.

**André Previn «Prokofiev/Symphonie #6», Philips 420 934-2.**
Sixième Symphonie de Prokofiev, composée en 1946, est une oeuvre beaucoup plus sombre que les cinq premières symphonies. Elle commence d'une manière qui ne laisse aucun doute quant à son caractère plus dur. Le thème ne semble guère se prêter à un développement symphonique, mais la façon dont Prokofiev donne force à ce thème révèle son art. L'Orchestre Symphonique de Los Angeles, sous la tutelle d'André Previn, a su rendre justice à cette composition Prokofievienne. Fortement recommandé.



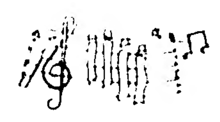


**INVITATION**

L'A.F.C.A. régionale de Fort McMurray vous invite au **Brunch francophone** le 18 septembre de 11h à 13h au McKenzie Park Inn (424 Grégoire).

***BIENVENUE À TOUS!***





*Chorale Les Chantamis*

*Les Chantamis* annoncent leur

**22e saison**

de chant choral genre chansons populaires avec chorégraphies.

***Bienvenue à tous les anciens et nouveaux membres.***

**INSCRIPTION:**

**le 6 septembre à 19h15 à l'école St-Thomas d'Aquin**

8527 - 91e rue
Edmonton, Alberta

**INFORMATIONS:**

François: 434-9354
Marguerite: 483:5211


• *Cartes de crédit*

# Le Ministre de la Consommation communique les dernières informations sur leur taux d'intérêt

OTTAWA - L'Honorable Harvie Andre, ministre de la Consommation et des Corporations a rendu publiques, le 11 août 1988, les données sur le coût des cartes de crédit recueillies au cours


Harvie Andre

de la dernière enquête du Ministère. Le Ministre a également mis à la disposition du public un feuillet d'information portant sur les aspects les plus obscurs des frais d'intérêt des cartes de crédit.

«J'aimerais attirer votre attention sur certaines des dernières modifications que quelques établissements financiers et détaillants d'essence ont apportées à leurs cartes de crédit, a dit M. Andre. Deux des grands détaillants d'essence calculeront désormais leurs taux d'intérêt sur une base quotidienne, comme le font déjà les établissements financiers.» Il a souligné que ces modifications, de même que les hausses prévues des taux d'intérêt applicables à certaines cartes de crédit bancaires, influeront sur les coûts que doivent assumer les consommateurs canadiens détenteurs de cartes de crédit.

Le Ministre encourage les consommateurs non seulement à payer régulièrement leur solde en entier, mais aussi à lire attentivement les conditions des contrats leur donnant accès à ces instruments de crédit.

M. Andre a réaffirmé sa volonté de fournir aux Canadiens les renseignements dont ils ont besoin pour utiliser sagement leurs cartes de crédit.

## BOURSES DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX ARTISTES PROFESSIONNELS

Bourses "A" pour artistes

Destinees aux artistes dont la contribution a leur discipline est reconnue sur le plan national ou international depuis plusieurs annees et qui sont toujours actifs

**Dates limites:** 1er avril, 1er octobre, selon les disciplines

Bourses "B" pour artistes

Destinees aux artistes qui ont termine leur formation de base et sont reconnus comme professionnels

**Dates limites:** 1er avril, 1er octobre, 1er decembre, selon les disciplines 1er juin, programme pour artistes a mi-carriere en musique classique

Bourses pour ouvrages de non-fiction

Destinees aux auteurs qui ont publie au moins un livre de non-fiction (biographie, etude, essai et critique) Les livres savants ne sont pas acceptes

**Dates limites:** 1er mai, 1er novembre

Pour obtenir la brochure **Aide aux artistes**, s'adresser au
Service des bourses
Conseil des Arts du Canada
C P 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Cette brochure offre aussi des renseignements sur les Bourses de projet et les Bourses de voyage



**ARCHITECTURE • ARTS VISUELS CINÉMA • CRÉATION LITTÉRAIRE DANSE • MULTIDISCIPLINARITÉ MUSIQUE • NON-FICTION PERFORMANCE • PHOTOGRAPHIE THÉÂTRE • VIDÉO**

# Vérifiez votre compréhension des frais d'intérêt associés aux cartes de crédit

1. Q. - Lorsqu'elle calcule vos frais d'intérêt, la société qui émet votre carte de crédit soustrait d'abord votre paiement du solde figurant sur le relevé mensuel et fixe le coût du crédit en fonction du solde restant. Vrai ou faux?

**R. FAUX.**

**L'intérêt sur les cartes émises par les établissements financiers et la plupart des sociétés pétrolières est calculé d'après le solde quotidien réduit «à compter de la date de paiement». En conséquence, les frais de crédit applicables jusqu'à la date du paiement sont calculés sur l'intégralité du solde impayé.**

**La plupart des grands détaillants soustraient les paiements qui représentent la moitié ou plus du solde non réglé avant de calculer les frais de crédit mensuels.**

2. Q. - Utiliser une carte de crédit pour effectuer vos achats vous permet de bénéficier d'un crédit gratuit de la date de l'achat à la date de paiement du prochain relevé mensuel. Vrai ou faux?

**R. FAUX, à moins qu'on ne règle le compte en entier d'ici la date de paiement.**

**La plupart des titulaires de cartes d'établissements financiers devront verser un intérêt calculé à compter de la date de l'achat jusqu'à la date de paiement du solde du compte.**

**L'intérêt applicable à la plupart des autres cartes de crédit ne commence pas à courir avant la date de relevé de compte mensuel.**

3. Q. - Si vous réglez le solde d'une carte de crédit avant la date de paiement, vous vous évitez tous frais de crédit jusqu'au moment où vous utilisez de nouveau votre carte. Vrai ou faux?

**R. Cela n'est pas nécessairement vrai dans le cas des cartes émises par les établissements financiers. VRAI, pour la plupart des autres cartes de crédit.**

**La plupart des titulaires de cartes émises par un établissement financier qui ont un report du mois précédent et qui règlent leur solde en entier se verront imposer des intérêts sur leur prochain relevé mensuel. Ces intérêts sont ceux qui - jusqu'à la date du paiement en entier - s'appliquent à la portion du solde qui a été reporté.**

4. Q. - Une carte de crédit assortie d'un taux d'intérêt plus bas coûtera toujours moins cher qu'une carte de crédit ayant un taux d'intérêt plus élevé. Vrai ou faux?

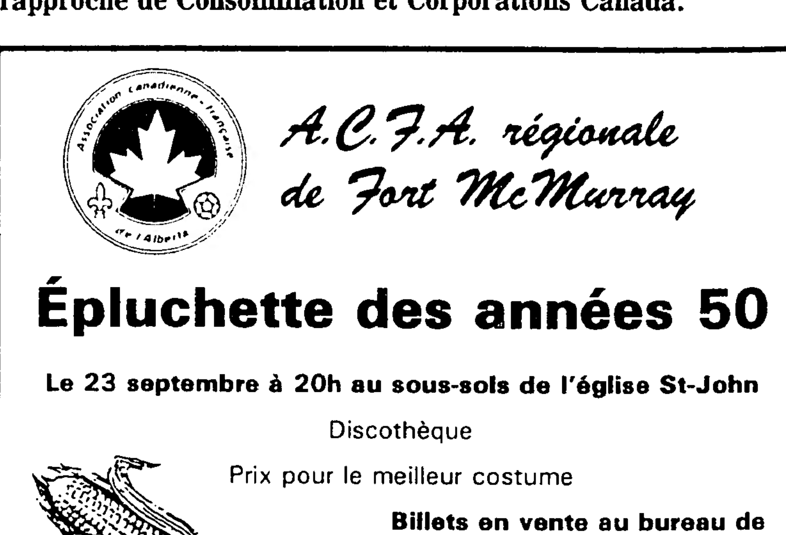
**R. FAUX.**

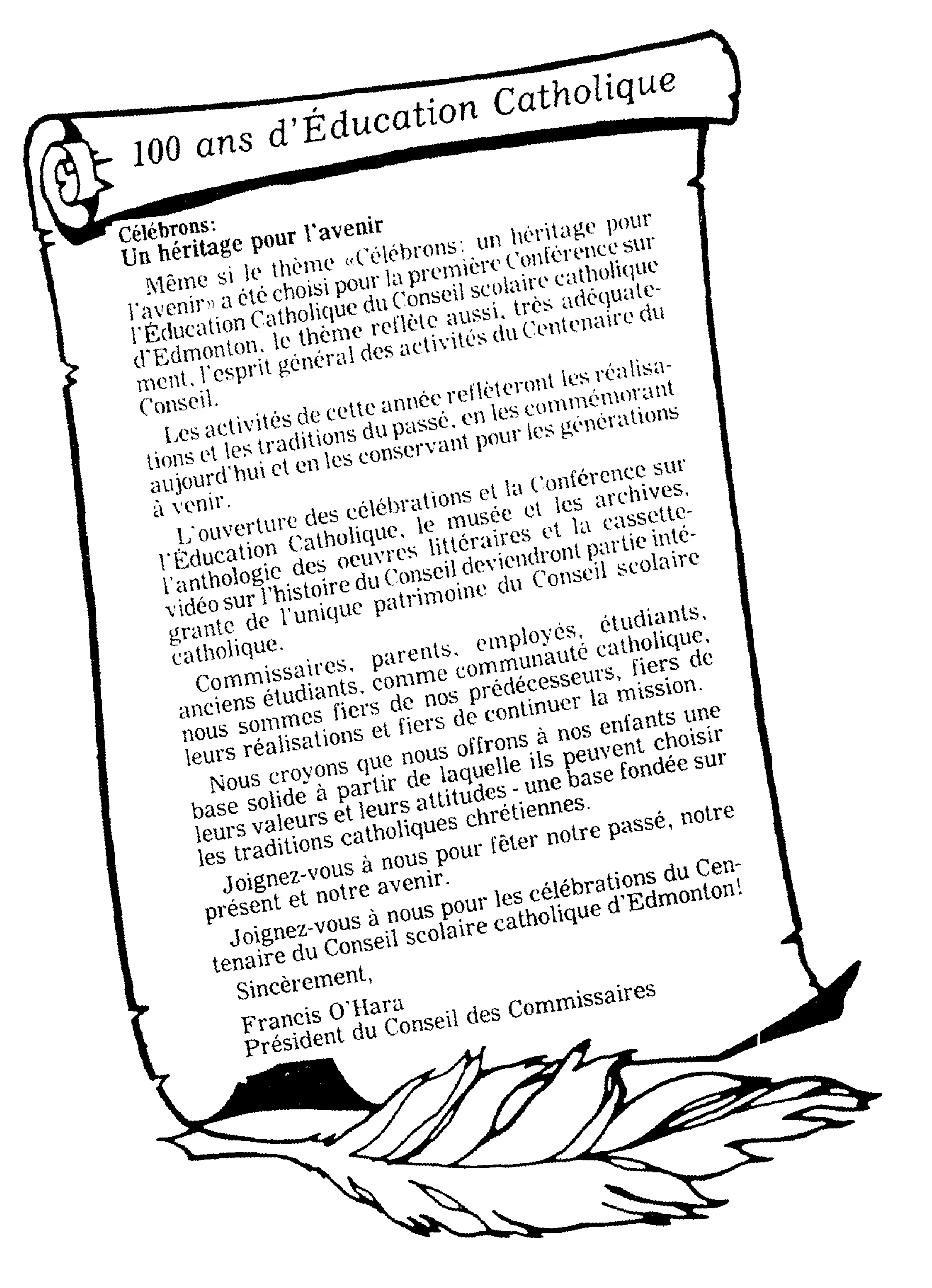
**Les cartes qui sont assorties de taux d'intérêt élevés sont souvent plus avantageuses à d'autres égards: frais exonérés de tout intérêt, période de grâce, date de prise en compte des intérêts. Il se peut donc qu'une carte ayant un taux d'intérêt élevé ou bas se révèle la moins coûteuse.**

5. Q.- Sur le plan des coûts, les principales cartes de crédit se ressemblent toutes. Le choix importe assez peu. Vrai ou faux?

**R. FAUX.**

**Il ya des différences sensibles entre les cartes de crédit offertes aux consommateurs canadiens. Pour être mieux renseignés, procurez-vous un exemplaire de la publication intitulée «Coûts d'utilisation des cartes de crédit» du bureau local le plus rapproché de Consommation et Corporations Canada.**



## 100 ans d'Éducation Catholique

**Célébrons:**
**Un héritage pour l'avenir**

Même si le thème «Célébrons: un héritage pour l'avenir» a été choisi pour la première Conférence sur l'Éducation Catholique du Conseil scolaire catholique d'Edmonton, le thème reflète aussi, très adéquatement, l'esprit général des activités du Centenaire du Conseil.

Les activités de cette année refléteront les réalisations et les traditions du passé, en les commémorant aujourd'hui et en les conservant pour les générations à venir.

L'ouverture des célébrations et la Conférence sur l'Éducation Catholique, le musée et les archives, l'anthologie des oeuvres littéraires et la cassette-vidéo sur l'histoire du Conseil deviendront partie intégrante de l'unique patrimoine du Conseil scolaire catholique.

Commissaires, parents, employés, étudiants, anciens étudiants, comme communauté catholique, nous sommes fiers de nos prédécesseurs, fiers de leurs réalisations et fiers de continuer la mission.

Nous croyons que nous offrons à nos enfants une base solide à partir de laquelle ils peuvent choisir leurs valeurs et leurs attitudes - une base fondée sur les traditions catholiques chrétiennes.

Joignez-vous à nous pour fêter notre passé, notre présent et notre avenir.

Joignez-vous à nous pour les célébrations du Centenaire du Conseil scolaire catholique d'Edmonton!

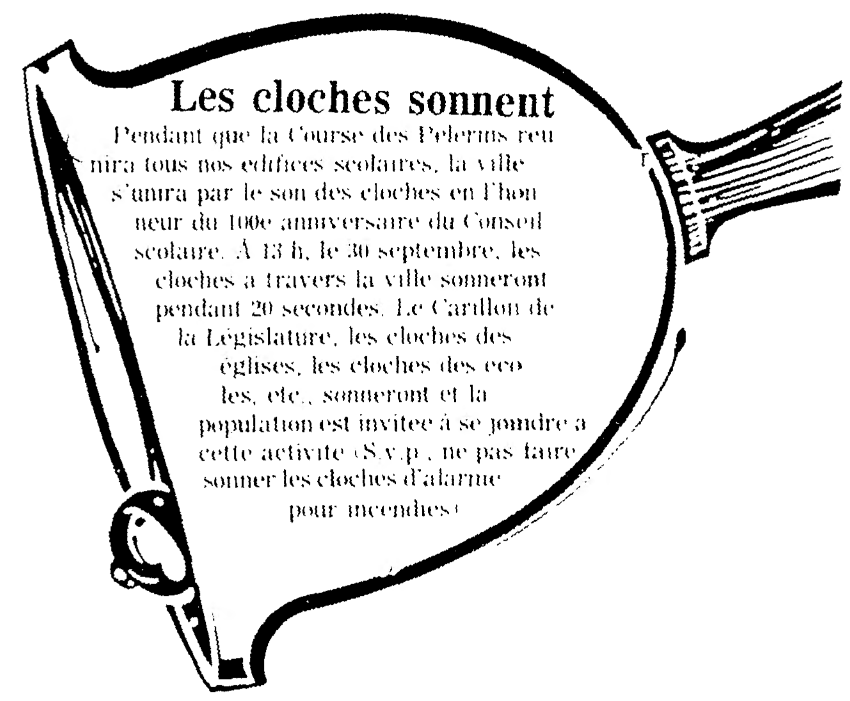
Sincèrement,

Francis O'Hara
Président du Conseil des Commissaires

*Les célébrations d'ouverture des activités du Centenaire du Conseil scolaire catholique d'Edmonton sont pleines de significations.*

*Les activites qui se dérouleront le 30 septembre dans les écoles ont ete soigneusement pensées pour refleter l'enseignement du catholicisme et la raison d'être du Conseil scolaire.*

*Le 2 octobre, toutes les composantes du système d'éducation catholique parents, paroissiens, étudiants, employes, anciens employés à la retraite, commissaires... et la liste s'allonge, se reuniront pour participer aux cérémonies d'ouverture officielle et autres celebrations.*



### Les cloches sonnent

Pendant que la Course des Pelerins reunira tous nos edifices scolaires, la ville s'unira par le son des cloches en l'honneur du 100e anniversaire du Conseil scolaire. À 13 h, le 30 septembre, les cloches a travers la ville sonneront pendant 20 secondes. Le Carillon de la Législature, les cloches des églises, les cloches des ecoles, etc., sonneront et la population est invitee à se joindre a cette activite (S.v.p., ne pas faire sonner les cloches d'alarme pour incendies)



## La course des pélerins et sa signification

La *Course des Pélerins* sera la première activité du Centenaire à avoir lieu dans la plupart des écoles.

Elle débutera à la première école au Fort Edmonton, le vendredi matin 30 septembre, et suivra un tracé principal dans deux directions à la fois. Une route conduira vers le Sud et l'autre vers l'Ouest. À partir de ces deux routes principales, on retrouvera quatre routes plus petites. À partir des deux routes principales, on formera des mini-routes de pélerinage durant le parcours; pendant que la route principale traverse Edmonton, les mini-routes continueront dans leurs zones géographiques respectives.

Comme le font les coureurs à relais, les coureurs-pélerins passeront une flamme qui allumera la *lampe du savoir* à chaque école participante. Chaque coureur transportera aussi une *plaque scolaire* sur laquelle est inscrit une promesse - ou un message d'espoir - de leur école à une autre école durant le pélerinage. La course, la lampe du savoir et la plaque scolaire ont une signification spéciale dans cette activité.

## La Course

«La course symbolise notre voyage durant ces 100 ans. Vatican II a mis l'emphase sur le fait que comme Chrétiens, nous sommes un peuple pélerin en voyage dans la vie», a expliqué David Ross, président du Sous-comité de la Course des Pélerins.

La Course des Pélerins veut aussi préserver le véritable esprit des premiers athlètes, alors que cette compétition physique était autant un exercice spirituel que physique. La Course des Pélerins met beaucoup plus l'emphase sur la dimension spirituelle.

## La lampe du savoir

La lampe ou la torche, que les coureurs vont porter à chaque école, symbolise l'appel du peuple de Dieu «à fournir la lumière» l'enseignement, le leadership et la direction aux autres, et est basée sur notre perspective de foi», a expliqué M. Ross.

«Un tel appel peut être facilement associé au logo du Centenaire - la lampe du savoir. La lampe est symbolique de plusieurs manières. Elle symbolise notre appel à la profession de l'enseignement et l'importance de l'éducation, et elle symbolise aussi les 100 ans d'enseignement au Conseil scolaire catholique d'Edmonton. Durant toutes ces années, étudiants et enseignants ont travaillé à l'école et à la maison à la lumière de ces lampes. Chaque école recevra une lampe gravée comme symbole de notre patrimoine», a-t-il ajouté.

## Plaque scolaire

«C'est fantastique de penser à ces 100 ans, mais nous voulons trouver où nous allons avec la richesse de notre passé. Nous voulons nous engager comme Conseil et comme école à ce que nous voulons accomplir durant les 100 prochaines années», continuait M. Ross.

On a demandé aux occupants de chaque école et de chaque édifice de faire refléter ses racines et l'unique façon qu'il a contribué à l'éducation catholique. Les participants vont planifier un engagement démontrant comment ils espèrent contribuer à l'éducation catholique et à la société en général au cours des 100 prochaines années.

«Les nombreux talents dans nos écoles et la richesse de nos idées, lorsque vu dans leur ensemble, nous présente une belle toile riche et colorée de notre Conseil», a dit M. Ross.

Chaque engagement sera présenté sur une plaque et toutes ces plaques seront exposées durant les cérémonies au *Fort Edmonton*.

## Plus de célébrations dans les écoles - le 30 sept.

Le 30 septembre, plusieurs écoles auront de petites cérémonies religieuses. Quelques écoles ont même planifié des activités pour l'après-midi.

«Par exemple, quelques écoles ont même planifié des activités impliquant le chiffre 100, comme l'envol de 100 ballons ou l'écriture de 100 lettres ou la présentation d'un gâteau de 100e anniversaire. Quelques écoles ont décidé de revivre une journée d'école de la fin des années 1800 alors que les étudiants et le personnel porteront des vêtements de l'époque, ou utiliseront du matériel pour écrire de l'époque, ou joueront à des jeux de l'ancien temps. D'autres écoles ont préparé des oeuvres d'art pour l'occasion», ajoutait Kathie Tourangeau, coordonnatrice des célébrations d'ouverture. «Par contre, il y en a encore plusieurs qui n'ont pas encore finalisé leurs plans».

**Pour plus de détails sur le Centenaire**

**441-6075**

## *Célébrations communautaires*
## *Le 2 octobre au Parc du Fort Edmonton*

Reconnaissant que beaucoup de parents ne peuvent participer aux fêtes organisés dans les écoles le vendredi, le Comité du Centenaire a planifié une ouverture officielle pour toute la population qui aura lieu le 2 octobre de 11 h 00 à 17 h 30 au Parc du Fort Edmonton. Les étudiants, leurs parents et les autres membres de la famille, les commissaires, le personnel, les paroissiens, les anciens, le personnel à la retraite, enfin chaque membre de la communauté est invité.

«C'est une journée «porte ouverte extraordinaire» pour célébrer cette année de centenaire. Nous avons une variété d'événements pour intéresser les personnes de tout âge. Nous avons des jeux d'autrefois pour les jeunes étudiants et leurs familles, jeu de pompiers à l'ancienne (bucket brigades) pour les jeunes étudiants du secondaire, des réunions scolaires pour les adultes et la visite du Fort Edmonton pour ceux qui voudraient explorer l'histoire des débuts de la ville d'Edmonton», disait Kathie Tourangeau.

Les étudiants et le personnel offriront des chants, des danses et des pièces de théâtre. On pourra revivre l'atmosphère d'une salle de classe du début des années 1900 et les apprentis-forgerons et d'autres corps de métiers du passé partageront leurs expériences.

«Nous désirons donner un atmosphère multiculturel au spectacle avec la participation des groupes Ben Calf Robe, des Vietnamiens, des Ukrainiens et des Francophones pour n'en nommer que quelques-uns», a expliqué Madame Tourangeau.

La partie de plaisir commencera à 11 heures par des jeux et continuera tout au long de la journée avec les différentes activités à l'horaire. Des réunions sont prévues pour les écoles secondaires et leurs écoles affiliées à midi, 14 h, 15 h et 16 h à différents endroits. À 13 heures, Mgr Joseph MacNeil, archevêque du diocèse d'Edmonton, Nancy Betkowski, ministre de l'Éducation, Francis O'Hara, président du District scolaire catholique d'Edmonton, et le surintendant en chef du District, le Dr John Brosseau, seront sur les lieux pour inaugurer officiellement les célébrations du 100e anniversaire du système d'éducation catholique à Edmonton.

«Il en coûtera la somme de 1 $ par personne et chacun recevra une boisson gazeuse, un hot dog et un sac de croustilles. Il n'y aura pas de stationnement au Fort, mais nous avons un système de transport par autobus qui feront la navette entre le Fort et le Bonnie Doon Mall, le Heritage Mall et le Meadowlark Mall», a ajouté madame Tourangeau.

### Horaire des réunions

| Temps | Lieu | Ecole et écoles affiliées |
|---|---|---|
| Midi | A | Austin O'Brien |
| | B | St-Francis Xavier |
| 14 h | A | Louis St-Laurent |
| | B | Archbishop O'Leary |
| 15 h | A | Holy Trinity |
| | B | Archbishop MacDonald |
| 16 h | A | J.H. Picard / St-Mary |
| | B | St-Joseph |

*Lieu A: Egge's Barn*
*Lieu B: Fort Edmonton, Clerk's Quarters (en plein air)*



# Première conférence sur l'Éd

## dans l'Ouest canadi

### *«Célébrons: un héritage pour*

Engagement, vision et rêve! Un rare moment dans l'histoire de l'Éducation catholique.

C'est l'idée qui ressort du thème de la Conférence du Centenaire du Conseil scolaire catholique d'Edmonton.

Le point culminant des activités de cette année de Centenaire est la Première conférence sur l'Éducation Catholique dans l'Ouest canadien, qui a pour thème: «Célébrons: un héritage pour l'avenir.»

Ayant appris du passé et planifiant la stratégie pour l'avenir, le Conseil espère la participation enthousiaste des employés, des paroissiens, des parents, des étudiants et de tous ceux qui sont intéressés à l'Éducation catholique.

*«Le temps s'arrête pour quelques instant deux mondes, le passé et l'avenir. Nous héritage centenaire, et nous anticipons a cent prochaines années. Nous sommes r titude du passé, et fascinés par l'incertit nous tournons vers le passé pour trouver trouver que des questions sur l'avenir; no direction, mais nous découvrons les occa considérer au delà de tout imagination moment, plein d'énergie, de défi et de c*

Se tenant au Convention Centre le 17 novembre (en soirée) ainsi que les 18 et 19 du même mois, la conférence promet d'être un événement de première qualité.

### *Conférenciers de marque*

«Nous présenterons des conférenciers de renommée internationale dont Jean Chrétien, Mgr Remi De Roo, le Père Ron Rolheiser et Soeur Mary-Jo Leddy, Stephen Lewis et Barbara Garland, pour n'en nommer que quelques-uns», a annoncé Joan Strynadka, présidente du Comité de la Conférence.

Plus de 80 sessions couvriront une variété de sujets relevant de l'Éducation catholique et offrant un défi pour l'avenir.

### *Talents créateurs*

Un spectacle des arts de la sène comprendra des présentations musicales et dramatiques, des célébrations culturelles, des expositions artistiques, toutes présentées par nos chefs de file de l'avenir.

«Nous avons entre 30 et 40 groupes d'étudiants qui divertiront les participants au Convention Centre, dont un certain nombre de groupes ethniques et d'artistes itinérants. «Grains of Salt», une présentation théâtrale incluant satire, comédie, bouffonnerie, etc., promet à chacun, une heure agréable de divertissement», a expliqué Madame Strynadka.

On présentera aussi en grande première, murale de 80 pieds de long ayant com thème: «Paix et Justice». «La murale rep sente 150 personnalités qui ont pris position qui ont risqué leur vie pour sauver celle c autres», explique Hank Zyp, un enseignan St-Joseph, qui a mené à terme ce projet av ses élèves d'art commercial.

### *Célébration*

«Nous avons converti le thème de la con rence en une célébration de prière avec la pa ticipation d'étudiants de différentes cultur Le chant du Centenaire et les symboles s viront de toile de fond à l'ouverture officie du jeudi 17 novembre», a expliqué Karen Mu ray, présidente du Comité liturgique.

Le dynamique Comité liturgique prépa aussi une célébration qui aura lieu le same 19 novembre, et à laquelle participeront qu que 3 000 personnes.

Le thème de cette célébration organisée p le comité de madame Murray sera: «Ma chant ensemble vers la vérité».

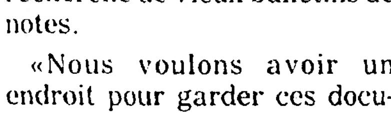
«Ce sera une grande finale. Cela donne aux célébrants l'immense sentiment de s'êt retrouvés, non seulement par ces 100 ar mais comme une communauté défiée p l'avenir.

**Pour plus de détails sur le Centenaire**
**441-6075**

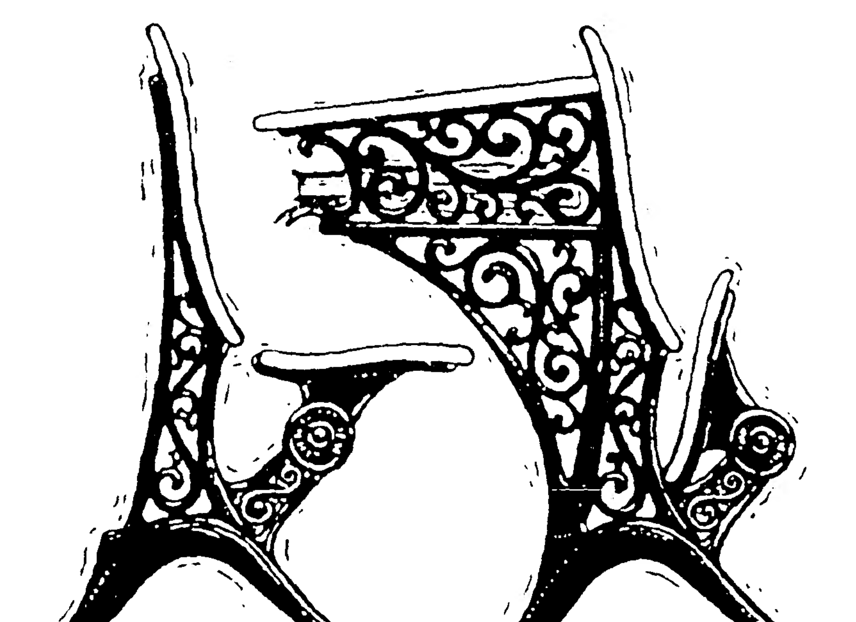
## Archives et Musée

Un long rêve devient réalité pour le Conseil scolaire catholique d'Edmonton. Parmi les nombreux projets mis de l'avant durant l'année du Centenaire, il y a celui des archives.

Des bénévoles révisent une pleine salle de registres datant d'aussi loin que 1910. Les anciens étudiants, le personnel à la retraite et plusieurs autres personnes ont remis des photographies. Certaines personnes fouillent aussi leur sous-sol à la recherche de vieux bulletins de notes.



«Nous voulons avoir un endroit pour garder ces documents du passé, afin de donner à la génération actuelle une bonne idée et une meilleure compréhension de l'école et de son influence en ces jours maintenant révolus», a expliqué Marg Dzenick, coordonnatrice des Archives.



En plus de voir à la compilation de l'histoire du Conseil, Madame Dzenick et ses bénévoles tentent d'obtenir l'histoire des différentes communautés religieuses qui se sont impliquées dans notre évolution.

«Les communautés religieuses ont aidé financièrement le Conseil scolaire à devenir ce qu'il est maintenant. Les Soeurs ont travaillé à petits salaires, pour presque rien, pour que le Conseil puisse disposer de plus de fonds», ajoutait madame Dzenick.

«Même si les archives sont des choses du passé, nous espérons les garder à jour comme source d'information présente et future», a-t-elle dit en terminant.

## La Colombe de la Paix

La restauration de la Colombe de la Paix, qui sera remise en place durant le Centenaire, a commencé comme un projet du District, mais avec l'intérêt grandissant de la population pour ce projet, il est vite devenu l'affaire de toute la communauté.

Le District s'est donc joint au 4e degré des Chevaliers de Colomb, à la Jeune Chambre de Commerce d'Edmonton, à Edmonton Parks and Recreation, et à trois personnes pour ériger cette imposante colombe blanche d'une façon permanente.

«Nous sommes au milieu de notre campagne de financement, mais nous espérons voir la colombe en place d'ici peu», a expliqué Donna Swiniarski, membre du Comité de la Colombe de la Paix.

La Colombe de la Paix, l'imposante colombe blanche qui a servi de baldaquin lors de la visite du Pape Jean Paul II en 1984, sera érigée sur un site à l'Ouest du Muttart Conservatory dans River Valley.

«Comme résultat final, la Colombe protègera de ses ailes, longues de 17 mètres, un ensemble de drapeaux marquant le lieu où on enterrera une capsule-souvenir», a expliqué madame Swiniarski.

Les généreux donateurs de 100 $ ou plus auront leur nom inscrit sur une plaque exposée sur les lieux et contribueront à la capsule-souvenir qui sera réouverte en l'an 2088. Pour faire un don, on peut rejoindre Donna Swiniarski au 441-6075.

## Exposé visuel

«En ce temps de chaos, de confusion et de désespoir où notre jeunesse est aux prises avec des vétilles, des cultes ou le désespoir, ceci lui donnera une certaine direction. Il y a des gens qui prennent position et qui y consacrent et dédient leur vie en dépit des conditions», gesticulait Hank Zyp devant les figures peintes entourant la salle.

M. Zyp et 12 de ses étudiants en Art commercial ont mis plus d'un an à peindre une murale de 80 pieds de long ayant pour thème Paix et Justice. Les 28 panneaux montrent les figures de 150 personnes qui ont pris position et ont risqué - et ont peut-être perdu - leur vie au nom de la paix et de la justice.

Même si les panneaux du centre montrent le Christ en croix, la Sainte-Famille et les Évangélistes, les personnes choisies pour ce témoignage ne sont pas nécessairement chrétiens.

«Par exemple, Ghandi n'était pas baptisé comme chrétien, mais je le décris comme un individu chrétien», a expliqué M. Zyp.

Certains panneaux dépeignent une certaine conclusion de la Paix et de la Justice. Par exemple, il y a un panneau où les gens se prononcent contre l'apartheid, un panneau de gens reconnus pour l'aide qu'ils apportent aux victimes d'injustice, un panneau de chanteurs qui répandent le message de paix par la chanson.

«Nous avons trois panneaux représentant les millions d'inconnus qui souffrent de l'injustice d'être la partie des 80 % de la population mon-

# Première conférence sur l'Éducation Catholique

## dans l'Ouest canadien

*«Célébrons: un héritage pour l'avenir»*

Engagement, vision et rêve! Un rare moment dans l'histoire de l'Éducation catholique.

C'est l'idée qui ressort du thème de la Conférence du Centenaire du Conseil scolaire catholique d'Edmonton.

Le point culminant des activités de cette année de Centenaire est la Première conférence sur l'Éducation Catholique dans l'Ouest canadien, qui a pour thème: «Célébrons: un héritage pour l'avenir.»

Ayant appris du passé et planifiant la stratégie pour l'avenir, le Conseil espère la participation enthousiaste des employés, des paroissiens, des parents, des étudiants et de tous ceux qui sont intéressés à l'Éducation catholique.

Se tenant au Convention Centre le 17 novembre (en soirée) ainsi que les 18 et 19 du même mois, la conférence promet d'être un événement de première qualité.

### *Conférenciers de marque*

«Nous présenterons des conférenciers de renommée internationale dont Jean Chrétien, Mgr Remi De Roo, le Père Ron Rolheiser et Soeur Mary-Jo Leddy, Stephen Lewis et Barbara Garland, pour n'en nommer que quelques-uns», a annoncé Joan Strynadka, présidente du Comité de la Conférence.

Plus de 80 sessions couvriront une variété de sujets relevant de l'Éducation catholique et offrant un défi pour l'avenir.

### *Talents créateurs*

Un spectacle des arts de la sène comprendra des présentations musicales et dramatiques, des célébrations culturelles, des expositions artistiques, toutes présentées par nos chefs de file de l'avenir.

«Nous avons entre 30 et 40 groupes d'étudiants qui divertiront les participants au Convention Centre, dont un certain nombre de groupes ethniques et d'artistes itinérants. «Grains of Salt», une présentation théâtrale incluant satire, comédie, bouffonnerie, etc., promet à chacun, une heure agréable de divertissement», a expliqué Madame Strynadka.

*«Le temps s'arrête pour quelques instants, nous sommes entre deux mondes, le passé et l'avenir. Nous apprécions ce riche héritage centenaire, et nous anticipons avec appréhension les cent prochaines années. Nous sommes réconfortés par la certitude du passé, et fascinés par l'incertitude de l'avenir. Nous nous tournons vers le passé pour trouver les réponses, pour ne trouver que des questions sur l'avenir; nous cherchons la bonne direction, mais nous découvrons les occasions de choisir et de considérer au delà de tout imagination. Voilà donc un rare moment, plein d'énergie, de défi et de controverse...»*

On présentera aussi en grande première, la murale de 80 pieds de long ayant comme thème: «Paix et Justice». «La murale représente 150 personnalités qui ont pris position et qui ont risqué leur vie pour sauver celle des autres», explique Hank Zyp, un enseignant à St-Joseph, qui a mené à terme ce projet avec ses élèves d'art commercial.

### *Célébration*

«Nous avons converti le thème de la conférence en une célébration de prière avec la participation d'étudiants de différentes cultures. Le chant du Centenaire et les symboles serviront de toile de fond à l'ouverture officielle du jeudi 17 novembre», a expliqué Karen Murray, présidente du Comité liturgique.

Le dynamique Comité liturgique prépare aussi une célébration qui aura lieu le samedi 19 novembre, et à laquelle participeront quelque 3 000 personnes.

Le thème de cette célébration organisée par le comité de madame Murray sera: «Marchant ensemble vers la vérité».

«Ce sera une grande finale. Cela donnera aux célébrants l'immense sentiment de s'être retrouvés, non seulement par ces 100 ans, mais comme une communauté défiée par l'avenir.

Alors les participants pourront quitter les lieux, sans avoir la sensation de se retrouver seuls, mais que nous continuerons à marcher ensemble vers la Vérité», ajoutait madame Murray.

Une salle de réflexion sera à la disposition des participants à la Conférence, une place discrète pour réfléchir et partager durant des sessions de prière, d'écoute de musique et de contemplation d'icônes.

### *Direction pour l'avenir*

***Comme partenaires dans l'Éducation catholique, nous nous rassemblons pour célébrer une vision de foi chrétienne transformant le monde et pour évaluer la vision du présent et de l'avenir. Une stratégie sera élaborée et des engagements seront pris. - But de la conférence.***

«Notre premier objectif est de refléter les réalités de l'Éducation catholique dans notre Conseil depuis cent ans. Un certain nombre de conférenciers parleront de notre précieux patrimoine.»

«Nous célébrerons aussi la mise en oeuvre et l'application de la «Politique 100» (Énoncé de la Mission)», a expliqué madame Strynadka.

Plusieurs présentateurs donneront une idée avant-gardiste de ce que sera l'Éducation catholique au 21e siècle. Les participants à la Conférence auront l'opportunité de partager leur vision de l'avenir.

«Le Dr Jean Forest animera la principale session «Célébration», partageant sa réflexion et son appréciation des présentations de la Conférence et sur l'avenir de l'Éducation catholique.»

Reconnaissant la responsabilité d'éduquer les citoyens chrétiens de demain, la Conférence sur l'Éducation Catholique sera une opportunité pour chacun de renouveler son engagement et de trouver l'inspiration pour le voyage dans l'avenir.

*S.V.P., communiquer avec votre paroisse pour obtenir un formulaire d'enregistrement.*

# 100 ANS EN IMAGES

## Où était Dunvegan Yards?

«Je dois trouver la personne qui va me dire exactement où était Dunvegan Yards ou quelqu'un qui a frequenté cette école. Je sais qu'elle a existé, mais je ne peux pas avoir plus d'information sur elle», mentionnait Paul Gagne, un enseignant à St-Francis Xavier qui fait une recherche sur l'histoire du District scolaire catholique d'Edmonton.

M. Gagné est à rassembler un livre de photographies pour le Centenaire du Conseil, montrant les ecoles et les personnes de ce premier cent ans d'histoire

«J'espère que ce livre presentera chacune des ecoles depuis 1888, le nom du premier directeur et la date de son ouverture», a ajouté M. Gagné.

Il a découvert que la recherche sur l'histoire des ecoles est tout un défi.

«Un bon nombre d'écoles n'ont surveeu que quelques années. Par exemple, Gallagher Flats n'a opere que pendant cinq ans, Elm Park et Riverdale Schools trois ans chacune», a précisé M. Gagné.

Ces noms ont eté donnes à ces ecoles jusqu'à ce qu'elles soient bien établies et qu'elles puissent recevoir un nom démontrant sa dénomination religieuse.

«Un certain nombre d'écoles ont le même nom. Nous avons eu trois St-Theresa schools, même si je peux n'en confirmer que deux. Il y a aussi eu deux St Anne schools et deux St-Mary.»

«Certaines écoles ont aussi change de nom au cours des années. Selon le Henderson's Directory, Sacred Heart a eté connue sous trois noms differents au cours des années», ajoutait M. Gagné.

## Les communautés religieuses ont joué un rôle important.

Rechercher les personnes qui se sont impliquées dans le développement du District a été chose un peu plus facile.

«Nous n'avons eu que cinq surintendants au cours de notre histoire, ajoutait M. Gagné, et nous avons beaucoup de photos de commissaires et de présidents au Centre administratif.»

M. Gagné a été en contact avec un certain nombre de communautés religieuses, afin d'en savoir plus sur le rôle joué par chacune dans la fondation du Conseil. «À venir jusqu'à il y a vingt ans, les soeurs ne recevaient pas de salaire régulier, elles étaient payées la moitié et les deux tiers du salaire normal. Elles étaient très efficaces à coût réduit. Je crois que notre système existe parce que les soeurs coûtaient moins que les laïcs», expliquait M. Gagné.

Les Fidèles Compagnes de Jésus furent les premières institutrices dans le Conseil. Elles ont inauguré les écoles St-Joachim et Sacred Heart. Les Ursulines de Jésus et les soeurs de la Charité de l'Immaculée-Conception ont aussi été très impliquées au cours des premières années.

En 1912, quand les Ukrainiens catholiques arrivèrent dans le Conseil, les Soeurs Servantes de Marie vinrent enseigner aux Ukrainiens.

# La Colombe de la Paix

La restauration de la Colombe de la Paix, qui sera remise en place durant le Centenaire, a commencé comme un projet du District, mais avec l'intérêt grandissant de la population pour ce projet, il est vite devenu l'affaire de toute la communauté.

Le District s'est donc joint au 4e degré des Chevaliers de Colomb, à la Jeune Chambre de Commerce d'Edmonton, à Edmonton Parks and Recreation, et à trois personnes pour ériger cette imposante colombe blanche d'une façon permanente.

«Nous sommes au milieu de notre campagne de financement, mais nous espérons voir la colombe en place d'ici peu», a expliqué Donna Swiniarski, membre du Comité de la Colombe de la Paix.

La Colombe de la Paix, l'imposante colombe blanche qui a servi de baldaquin lors de la visite du Pape Jean Paul II en 1984, sera érigée sur un site à l'Ouest du Muttart Conservatory dans River Valley.

«Comme résultat final, la Colombe protègera de ses ailes, longues de 17 mètres, un ensemble de drapeaux marquant le lieu où on enterrera une capsule-souvenir», a expliqué madame Swiniarski.

Les généreux donateurs de 100 $ ou plus auront leur nom inscrit sur une plaque exposée sur les lieux et contribueront à la capsule-souvenir qui sera réouverte en l'an 2088. Pour faire un don, on peut rejoindre Donna Swiniarski au 441-6075.

# Exposé visuel sur la Paix

«En ce temps de chaos, de confusion et de désespoir où notre jeunesse est aux prises avec des vétilles, des cultes ou le désespoir, ceci lui donnera une certaine direction. Il y a des gens qui prennent position et qui y consacrent et dédient leur vie en dépit des conditions», gesticulait Hank Zyp devant les figures peintes entourant la salle.

M. Zyp et 12 de ses étudiants en Art commercial ont mis plus d'un an à peindre une murale de 80 pieds de long ayant pour thème Paix et Justice. Les 28 panneaux montrent les figures de 150 personnes qui ont pris position et ont risqué - et ont peut-être perdu - leur vie au nom de la paix et de la justice.

Même si les panneaux du centre montrent le Christ en croix, la Sainte-Famille et les Évangélistes, les personnes choisies pour ce témoignage ne sont pas nécessairement chrétiens.

«Par exemple, Ghandi n'était pas baptisé comme chrétien, mais je le décris comme un individu chrétien», a expliqué M. Zyp.

Certains panneaux dépeignent une certaine conclusion de la Paix et de la Justice. Par exemple, il y a un panneau où les gens se prononcent contre l'apartheid, un panneau de gens reconnus pour l'aide qu'ils apportent aux victimes d'injustice, un panneau de chanteurs qui répandent le message de paix par la chanson.

«Nous avons trois panneaux représentant les millions d'inconnus qui souffrent de l'injustice d'être la partie des 80 % de la population mondiale consommant seulement 20 % de la nourriture mondiale», continuait M. Zyp.

«Nous avons aussi fait des panneaux sur les personnes contre le nucléaire, un panneau sur la jeunesse et un panneau sur les penseurs qui nous ont donné les théories sur des sujets comme la théologie de libération, l'évolution de l'esprit».

«Les personnes qui ont lutté pour la justice et qui ont été assassinées à cause de leur prise de position sont représentées dans cet exposé et un certain nombre de Canadiens, reconnus pour leurs efforts en faveur de la paix y ont aussi une place.»

Comme société, nous mesurons le succès de différentes façons, la plupart du temps cela se limite à la formulation du mot succès. C'est un échec lamentable. Ces personnes ont un autre message qui est que vous pouvez perdre et avoir encore raison; vous pouvez être tué, cloué à une croix ou assassiné et avoir encore raison. En d'autres termes, vous devriez gagner pour avoir raison», continuait M. Zyp.

M. Zyp a créé cette oeuvre pour le 100e anniversaire du District pour illustrer la politique du Conseil d'enseigner aux étudiants la paix et la justice. Il a aussi été impliqué dans un grand nombre de projets pour la paix incluant «Change for Children, Farmers for Peace, Save the Children Club» et plusieurs tournées d'étude des pays du Tiers-monde.

# L'histoire du Conseil sur film

Lorsque l'année du Centenaire sera chose du passé, que restera-t-il de tangible pour rappeler le riche passé du Conseil scolaire catholique d'Edmonton?



Le Comité du Centenaire a reconnu l'importance de conserver méticuleusement le passé et, en plus de sauvegarder les pièces d'antiquité dans les archives, au musée, dans les albums de photos, dans la présentation d'une ancienne salle de classe, ils ont utilisé une technique moderne pour capter sur pellicule ces instants mémorables du passé. Une cassette-vidéo a été montée, alliant l'évolution du Conseil à celle de la ville d'Edmonton.

C'est un documentaire d'une durée de 30 minutes. Le film comprend des photos des premières écoles et quelques-unes des principales personnes qui ont contribué à la fondation du Conseil. On rencontre les Fidèles Compagnes de Jésus, y démontrant l'importance du rôle joué par les communautés religieuses dans l'existence du Conseil», explique Donna Swiniarski, présidente du Comité des projets du Centenaire. «Durant cette longue période de temps, les développements du Conseil ont été intimement liés avec tout ce qui survenait dans la ville d'Edmonton. Cette combinaison des deux réalités rend ce film très intéressant», ajoutait-elle.

# Reconstitution d'une classe de l'époque

Le printemps prochain, si vous vous rendez à l'école St-Catherine située au 10915 de la 110e Rue, en entrant dans la salle 108, vous aurez l'impression de retourner dans le passé.

La salle sera remplie de vieux pupitres des années 1920 à 1939 avec les encriers bien remplis ainsi que les petites plumes droites et les ardoises. La cloche qui servait à convoquer les étudiants au début et à la fin des cours, aura la place de choix sur le bureau du professeur. On y retrouvera aussi le fameux tableau noir, le crucifix et l'image de la Sainte-Vierge, et les photos du Roi George et de la Reine Mary.

«Nous voulons que cette présentation soit la plus réelle possible, mais nous avons de la difficulté à trouver une vieille fournaise à bois et un refroidisseur d'eau Medalta», a expliqué Marg Dzenick, coordonnatrice du projet de la vieille salle de classe.

Une classe pré-1945 sera aussi reconstituée durant l'année du Centenaire du Conseil scolaire catholique d'Edmonton, comme souvenir permanent de notre passé. Des gens venant d'aussi loin que Crydor en Saskatchewan ont aidé le Conseil à trouver les objets requis pour ce faire.

«Nous avons retrouvé ce qui pouvait servir de bibliothèque - des étagères à livres avec des portes vitrées. Nous avons aussi un banc, un bassin et des verres. Chaque famille avait droit à un verre, dans ce temps-là, et la parenté devait le partager».

Selon l'espace disponible, le comité aimerait aussi installer un «carré de sable» dont les jeunes se servaient pour s'amuser.

«Quand le système de libre-entreprise vit le jour en 1935, le «carré de sable» était la grande innovation. C'était une table avec environ huit pouces de sable et que l'on refermait d'un couvercle. L'idée était de faire travailler l'imagination des élèves», a expliqué madame Dzenick.

Parce que l'équipement du professeur n'est pas nécessairement dans la classe et pour exposer quelques objets de collection appartenant au Conseil, on mettra sur pied un petit musée tout à côté de la classe pré-1945.

«Nous avons un vieil hectographe qui était en fait une jarre à biscuits remplie de gelée solide que les professeurs se servaient pour faire des copies des examens, un prédécesseur de la photocopieuse. Nous avons aussi un vieux projecteur opaque et l'une des premiers machines à écrire», continuait madame Dzenick.

Un certain nombre d'écoles et de personnes ont fouillé dans leurs antiquités et ont donné de vieux trophées, des statues et des livres.

«Mais nous aimerions en avoir encore plus», de dire madame Dzenick.

L'ancienne classe et le musée devraient ouvrir au printemps 1989. Surveillez donc l'ouverture officielle.

# Anthologie du Centenaire

Un groupe de jeunes auteurs et artistes en herbe du Conseil scolaire catholique d'Edmonton, verront leurs premières oeuvres publiées au printemps 1989.

Glen Kirkland, coordonnateur de l'Anthologie du Centenaire a regroupé des travaux d'étudiants depuis l'hiver dernier et est impressionné par la qualité de l'écriture.

«La qualite est excellente maintenant. C'est une écriture de grand calibre qui, je crois, reflète la concentration du système sur l'écriture à tous les niveaux», a t il expliqué.

Le Conseil a donné la priorité à l'écriture au cours des années passées et de nouveaux procédés ont été mis de l'avant pour encourager l'écriture dans les écoles.

«Cette anthologie sera le résultat du travail effectué dans ce domaine par les écoles du Conseil. Nous avons de nombreuses activités dans les écoles incluant des projets où les étudiants composeront leurs propres livres et participeront à des sessions d'écriture. Cette publication présentera une partie des meilleures oeuvres du système, mais il y en a beaucoup d'autres qui seront exposées dans les écoles pour les parents».

Ce précieux souvenir comprendra des poèmes des étudiants ainsi que de courtes histoires, des essais et des oeuvrs d'art.

La publication de ces oeuvres aura lieu au printemps 1989.

# Souvenirs de l'école en 1906

*Aurore Lamoureux a commencé l'école en 1ère année, en 1906, dans une école de bois portative située sur la 104e Rue pendant que l'on construisait l'école sur la 103e Rue. Sa famille demeurait à Gibbons et quand ses parents ont été capables de l'envoyer à l'école, elle a demeuré chez sa grand-mère ou dans un couvent à Edmonton. Elle a maintenant 90 ans et demeure toujours à Edmonton.*

«Je me souviens de ma première journée à l'école. La classe était là depuis quelques mois et nous y apprenions notre ABC. Nous n'apprenions pas les lettres majuscules, nous n'apprenions qu'à écrire les minuscules».

«L'école en bois avait deux salles; Mère Joséphine enseignait aux filles dans une salle et Mère Thérèsa aux garçons dans l'autre. Nous nous passions des notes par la fenêtre», dit-elle en riant.

«La dernière demi-heure de classe était consacrée à chaque jour au cathéchisme, durant lequel nous devions mémoriser tout par coeur. Nous avions si peur de faire une seule faute».

«En ce temps-là, nous ne posions pas de questions, nous acceptions tout simplement le fait. Les étudiants d'aujourd'hui sont beaucoup plus brillants que nous, autrefois... Peut-être trop brillants».

«Personne ne semblait aller à l'école durant toute une année. J'allais à l'école de quatre à six mois par année.».

«Quand je fréquentais l'école temporaire qui est devenue l'école Sacred Heart, les garçons avaient leur cour de récréation et les filles la leur. Après la récréation, nous entrions dans l'école deux par deux pendant que Bernadette jouait du piano».

«Nous aimions nos institutrices. Nous les connaissions réellement bien, beaucoup plus que dans une grosse école. J'ai correspondu avec l'une de mes institutrices jusqu'à ce qu'elle décède à l'âge de 89 ans.»

**Pour plus de détails sur le Centenaire**

**441-6075**

**EN 1988-89**
**LE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES D'EDMONTON**
**Célèbre le 100e anniversaire**
**D'une éducation catholique de qualité**
**INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!**

**Pour l'enfant**

Le District des Écoles Catholiques offre:
- des programmes d'intérêt spécial;
- des programmes progressifs de langues;
- la création de programmes spéciaux d'éducation;
- des programmes préscolaires et d'éducation professionnelle.

**Pour les parents**

Le District des Écoles Catholiques offre:
- la supervision des cafétérias;
- des programmes de garderie après l'école;
- des comités consultatifs de parents.

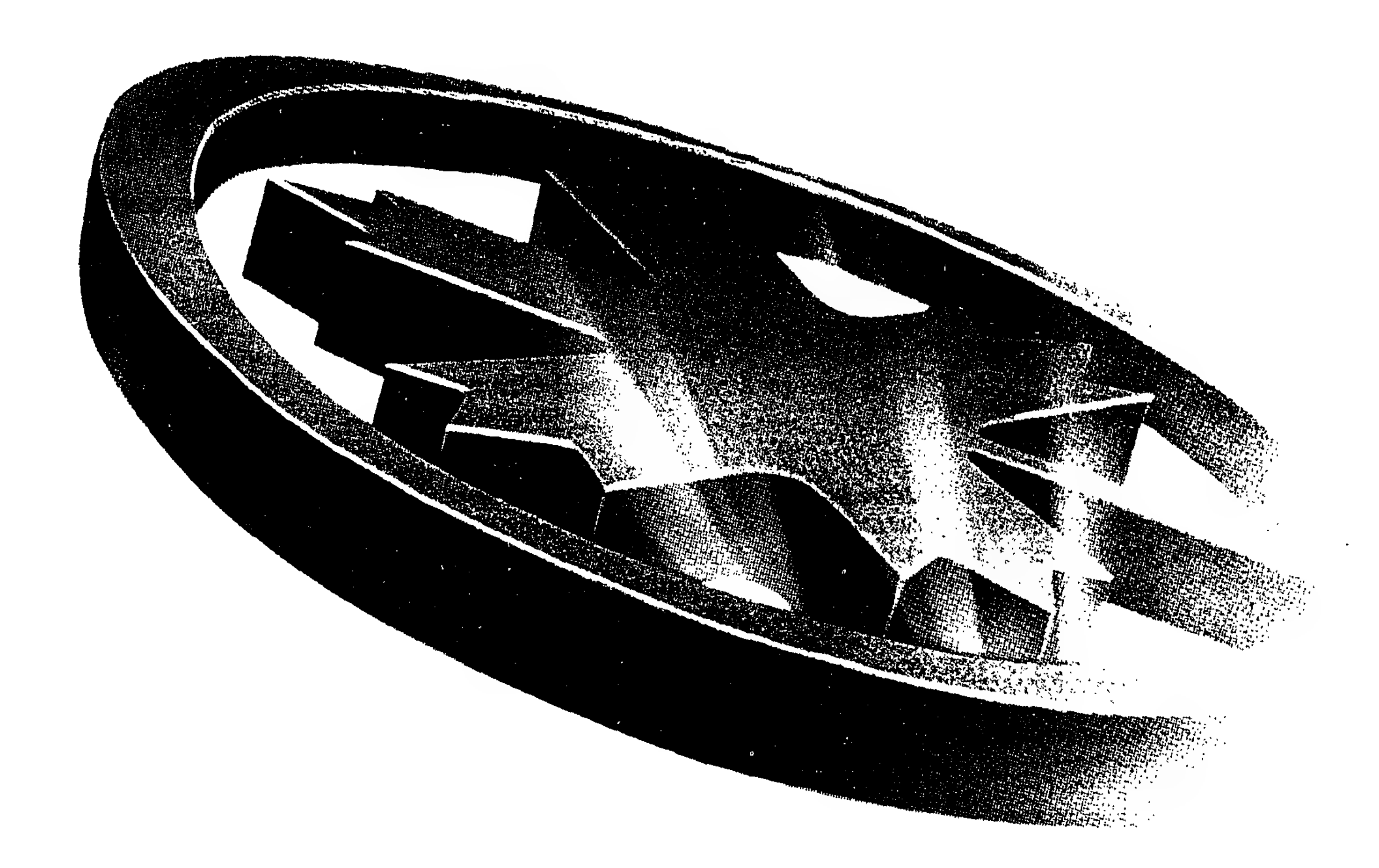
Le District:
- s'occupera du transport selon le besoin: et
- est financé à même les fonds publics.

**Les écoles peuvent offrir différentes combinaisons des programmes mentionnés plus haut.**

*Pour de plus amples détails, visitez l'école catholique de votre voisinage ou signalez le 441-6000*

**FIER DU PASSÉ FOI EN L'AVENIR**





# Une nouvelle page d'histoire s'écrit aujourd'hui.

Nous vivons présentement un moment historique: l'appel public à l'épargne portant sur les actions ordinaires d'Air Canada. Si vous souhaitez obtenir un exemplaire du prospectus provisoire ainsi qu'un formulaire d'expression d'intérêt, communiquez avec votre courtier, postez le coupon ci-dessous ou composez sans frais le

**1 800 363-0850**

(for service in English: 1 800 668 0050).

Si vous ne possédez pas de compte chez un courtier en valeurs mobilières, vous devrez en ouvrir un et fournir divers renseignements concernant votre situation financière personnelle.

*Un prospectus provisoire relatif aux titres susmentionnés a été déposé auprès des Commissions des valeurs mobilières, ou autres organismes similaires dans chaque province et territoire du Canada. Cette annonce ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat. Aucune vente ni aucune acceptation d'une offre d'achat de ces titres ne sera faite avant la date du visa du prospectus définitif ou autres autorisations requises accordées par la Commission des valeurs mobilières ou tout autre organisme similaire d'une province ou d'un territoire.*

Veuillez m'envoyer un exemplaire du prospectus provisoire et un formulaire d'expression d'intérêt.

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ (MAJUSCULES S.V.P.)

PRÉNOM

NOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

PAYS

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE À DOMICILE ........ AU BUREAU ........ POSTE ........

LANGUE PRÉFÉRÉE FRANÇAISE ☐ ANGLAISE ☐

Postez à
Groupe de prise ferme
d'Air Canada
À l'attention de
RBC Dominion
Securities Inc
et Wood Gundy Inc
C.P. 700
Succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3K3

For service in English
return to
Air Canada
Underwriting Group
c/o RBC Dominion
Securities Inc
& Wood Gundy Inc
T.D. Centre
P.O. Box 243
Toronto (Ontario)
M5K 1J5





# Parlons... AGRICULTURE

• *Progression de la demande*

## Besoins du lait de transformation en hausse

OTTAWA - Les économistes d'agriculture Canada ont constaté que les Canadiens achètent de plus en plus de lait et de produits laitiers, mais délaissent d'anciennes vedettes, comme le cheddar, au profit des fromages de spécialité.

Les experts estiment que l'utilisation du lait de consommation progressera de 2,4 % en 1987-1988, les plus fortes hausses étant observées pour les laits à faible teneur en matière grasse et les crèmes fraîches. La consommation de lait entier continuera de diminuer.

Afin de répondre à la demande accrue de lait et de produits laitiers, la production canadienne s'accroîtra de 3 % au cours de la campagne laitière 1987-1988, et demeurera à ce niveau tout au long de 1988-1989. Comme le revenu disponible réel est appelé à croître de 4 % en 1988, les producteurs et les fabricants peuvent s'attendre à un léger raffermissement de la demande. La stabilité des coûts de production devrait faire en sorte que les hausses des prix de détail des produits laitiers demeurent inférieures au taux d'inflation prévu.

Les besoins intérieurs de lait de transformation sont en hausse, en partie à cause de l'expansion du marché des fromages de spécialité. Étant donné que les prix demeureront stables et que les consommateurs se sont davantage familiarisés avec les fromages de spécialité, les ventes de ces derniers progresseront vraisemblablement en 1987-1988 dans une proportion pouvant atteindre 12 %, tandis que celles du cheddar demeureront stables. Les pizzas et le fromage mozzarella englobent près de 60 % de la production des fromages de spécialité, et une forte proportion de celle-ci est absorbée par les secteurs de la restauration rapide et de la congélation des aliments.

La consommation de beurre plafonnera vraisemblablement, après une légère hausse cette année. Les stocks mondiaux dépassent toujours ce que les marchés peuvent absorber, si bien que les prix mondiaux de la matière grasse du lait ne sont pas appelés à se raffermir à court terme.

Malgré son image positive d'aliment-santé, le yogourt voit ses ventes ralentir. Son prix élevé en fait un article de luxe plutôt qu'un aliment de tous les jours.

Le marché mondial du lait concentré continue de diminuer. Le lait entier en poudre est toutefois plus en vogue, et la demande demeure ferme également pour le lait écrémé en poudre. Le redressement des prix mondiaux des produits de lait entier et du lait écrémé en poudre ont permis au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait d'abaisser les prélèvements à la production, ce qui s'est traduit par des recettes plus élevées pour les producteurs.

Les prix à la production n'ayant pas bougé depuis plus de deux ans dans certains cas, on prévoit une montée du prix du lait de consommation dans certaines provinces, avant la fin de la campagne 1988-1989. Des hausses ont d'ailleurs déjà été enregistrées en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard.

# Carrières et professions




## ANIMATEUR(TRICE) CULTUREL(LE)





### ÉCOLE SAINTE-ANNE
### Calgary, Alberta

**Description du poste:**
Élabore, planifie et coordonne les activités socio culturelles et para-scolaires de l'école
Travaille en collaboration avec le personnel enseignant, la direction, et le Conseil des Parents

**Qualifications:**
Expérience d'animation auprès des jeunes.
Excellente connaissance du français.
Connaissance de l'anglais.

**Traitement:**
Temps partiel 10.00$ heure
20 heures semaine

**Faites parvenir:**
- **Concours - Animateur(trice) culturel(le)**
**École Sainte-Anne**
**1010 - 21e avenue S.E.**
**Calgary, Alberta**
**T2G 1N2**

**Tél.: 262-2525**



*A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix*

## Secrétaire administrative

**Exigences et qualités requises:**
Formation en secrétariat
Expérience en tenue de livres
Très bonne connaissance du français oral et écrit
Bonne connaissance de l'anglais
Vif intérêt pour la francophonie albertaine
Initiative
Disponibilité à assister à des réunions en plus de l'horaire régulier de travail.

**Date d'entrée en fonction:** Le 17 octobre 1988

**Salaire:** à négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 7 octobre 1988** à:

**Irène Tremblay**
**Directrice régionale**
**C.P. 718**
**Falher, Alberta**
**T0H 1M0**



## Enseignants/enseignantes suppléant(e)s

### École française, langue première

Le Conseil scolaire de St-Isidore No. 5054 invite les enseignants et enseignantes à postuler les postes de suppléants de la maternelle à la 9e année pour l'école française régionale de Rivière-la-Paix située à Jean-Côté.

**Compétences requises:**
Posséder ou être éligible au certificat d'enseignement de l'Alberta; posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit; vivre intensément la culture française, être bilingue français et anglais (souhaitable)

Faire parvenir une demande d'emploi et curriculum vitae dans le plus bref délai à:

**Jacques Moquin ou Yvon Mahé**
**Directeur général, Directeur**
**Conseil scolaire St-Isidore #5054**
**C.P. 1220**
**St-Isidore, Alberta**
**T0H 3B0**
**(403) 624-8855**



**Société canadienne d'hypothèques et de logement** | **Canada Mortgage and Housing Corporation**

## Commis, souscription

**18 486 $ à 20 332 $ (échelle d'embauche)**
**CALGARY**

Relevant du superviseur, souscription, vous aurez pour tâches d'inscrire les demandes de prêts et de traiter les engagements d'assurance concernant les prêts. En outre, votre responsabilité touchera l'émission de polices d'assurance-hypothèque et le maintien des relations avec les représentants du monde des affaires.

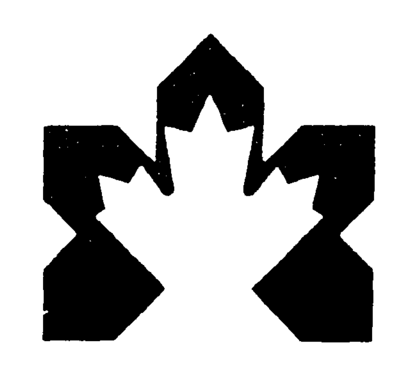
À votre diplôme d'études secondaires vous combinez au moins deux années d'expérience de travail dans un bureau et une bonne dactylographie (40 mots/m). Vous possédez aussi des antécédants reliés aux chiffres et au traitement des hypothèques auxquels vous ajoutez de l'expérience avec le public. Doté(e) du sens de l'organisation, d'entregent et d'autonomie, vous êtes doué(e) pour la communication. Une vérification de base de la fiabilité sera effectuée.

Si vous êtes intéressé(e), faites parvenir votre curriculum vitae avant le 16 septembre 1988 à:

**Suzane Deschamps, Société canadienne d'hypothèques et de logement, C.P. 2560, Calgary (Alberta) T2P 2N9**

La SCHL offre des chances d'emploi égales à tous.

*La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société d'État collaborant avec l'entreprise privée, les établissements financiers, les différents paliers de gouvernement, les organismes sans but lucratif et les particuliers en vue d'améliorer les conditions de logement des Canadiens.*



Canadä



## Professeurs de Français

**Commission de la Fonction publique du Canada**
**Bowden (Alberta)**

Nous prevoyons combler des postes de professeurs de français pour enseigner le français langue seconde aux employe(e)s de la Fonction publique a BOWDEN, Alberta de septembre 1988 a mai 1989.

Les heures de travail varient de 15 h à 18 h avec un maximum de 8 heures par semaine.

Vous devez detenir un diplome d'une universite reconnue et/ou posseder de l'experience dans l'enseignement du français langue seconde. La reussite d'un examen de connaissance du français est un prerequis a l'entrevue.

Nous offrons un salaire variant de $15.00 a $26.21 l'heure.

**Acheminez votre demande d'emploi** en mentionnant le numero 61 8156-4 a :
Robie Robichaud
Agente de Ressourcement
Commission de la Fonction publique du Canada
830 - 9700 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta T5J 4G3
Tel. : (403) 495-3144

Date limite : le 8 septembre 1988

Les renseignements personnels que vous fournissez sont proteges par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conserves dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU 040, Dossiers concernant la selection du personnel.
*This information is available in English by contacting the person mentioned above.*

Canadä

• *Éducation permanente*

# Programme Odyssée Information sur la ménopause

EDMONTON - Le programme Odyssée est une initiative de femmes vivant leur ménopause, désirant s'informer et parler ouvertement à d'autres femmes. Le programme a été développé au courant des années '80 par le Mouvement Hélène de Champlain, une association fraternelle d'étude et d'action sociale dont les buts sont la promotion de la femme et de la famille.

Ce programme offre une alternative à un système ou la santé est sous le contrôle des médecins et axée sur la médication. Les femmes doivent être en mesure de participer au processus décisionnel médical... voilà ce que prône le programme Odyssée. Tout au long du programme, les femmes se prennent en main, se donnant des moyens et se respectant mutuellement dans leur cheminement.

La clientèle cible est, de façon générale, la femme de 35 à 55 ans. Cependant, plusieurs femmes de moins de 35 ans ont vécu une ménopause chirurgicale ou une ménopause précoce. D'autres femmes de moins de 35 ans ont aussi suivi le programme dans un but préventif ou encore pour mieux comprendre une mère, une amie qui vit sa ménopause.

Le programme comprend dix ateliers-rencontres de deux heures et demie chacun qui développent les thèmes suivants: préménopause, ménopause, éducation sexiste, crise d'identité, sexualité, alimentation, éducation physique, traitements chirurgicaux et hormonaux, et finalement l'atelier d'évaluation.

Au mois d'avril dernier a eu lieu à Edmonton une session de formation des animatrices du programme Odyssée. Des femmes venant de Rivière-la-Paix, de St-Paul, de Calgary et d'Edmonton y ont participé, afin de pouvoir offrir le programme dans leurs régions respectives.

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, en collaboration avec le Comité femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, mettra sur pied un programme à Edmonton à la fin septembre. Les Centres d'éducation permanente régionaux, en collaboration avec divers groupes de femmes régionaux, travaillent également à la mise sur pied du programme dans leurs régions respectives. Pour de plus amples renseignements au sujet du programme Odyssée, nous vous demandons d'entrer en communication avec l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean ou votre Centre d'éducation permanente régional.





**Pour toutes les occasions...**
Le plaisir de **DANSER** en
**français et en anglais**
De la chanson du bon vieux temps
jusqu'au tout dernier succès...
**LA DISCO QUI «SWING»!** pour réservations: **645-6782**





**Éducation permanente**
**Faculté Saint-Jean**
**University of Alberta**

**INFORMATION SUR LA MÉNOPAUSE**
**(Programme Odyssée)**

Ce programme est offert à toutes les femmes afin de leur permettre de se dire et de se partager une des grandes expériences de leur vie, la ménopause.

Le programme comprend **dix** ateliers-rencontres qui développent les thèmes suivants: **préménopause, ménopause, éducation, sexiste, crise d'identité, sexualité, alimentation, éducation physique, traitements chirurgicaux et hormonaux, évaluations.**

**Dates:** Le mardi, du 27 septembre au 29 novembre, de 19h à 21h30
**Lieu:** Faculté Saint-Jean
**Frais:** 40.00$
**Personnes ressources:** Jeannette de Moissac et son équipe

Ce programme est offert en collaboration avec le Comité femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

Pour de plus amples renseignements ou pour fins d'inscriptions, contactez:

**Éducation permanente/Faculté Saint-Jean**
**8406 - 91e rue**
**Edmonton T6C 4G9**
**(403) 468-1582**


## Carrières et professions


**Société canadienne d'hypothèques et de logement**



**Canada Mortgage and Housing Corporation**

### Analyste, marché domiciliaire

**27 820$ à 30 602$ (échelle d'embauche)**
**SUCCURSALE D'EDMONTON**

Nous proposons une occasion de carrière intéressante à un(e) analyste, marché domiciliaire, qui aura pour important mandat de surveiller et de rendre compte du marché albertain

Relevant de l'analyste principal, marché, vous compilerez des données et effectuerez des analyses à long et à court terme portant sur les différents marchés domiciliaires existant sur le territoire de la succursale d'Edmonton. De plus, vous préparerez et tiendrez à jour les rapports concernant l'offre et la demande de tous les genres d'habitation et coordonnerez les études menées par la SCHL sur les nouvelles mises en chantier résidentielles. Enfin, vos responsabilités comprendront la mise à jour continuelle de l'information relative au marché domiciliaire

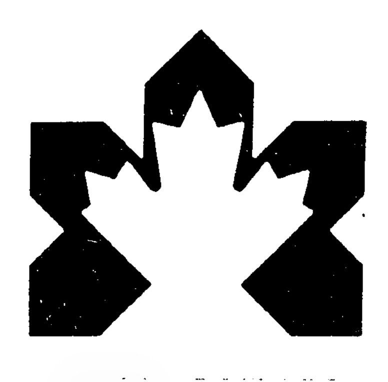
Pour postuler, vous devez détenir un baccalauréat en économie, administration, ou une option connexe, doublé d'une certaine expérience. À votre connaissance approfondie des applications informatiques reliées à la mise en mémoire et à l'utilisation des données vous jumelez un sens de l'analyse et de l'organisation supérieur, un talent pour la rédaction de rapports ainsi que l'entregent indispensable pour traiter avec diverses personnes tant de notre société que de l'extérieur. Par ailleurs, la connaissance du marché immobilier constituera un atout sûr.

Si vous répondez à ces exigences et qu'un poste vous attire au sein d'un organisme chef de file dans le domaine de l'habitation, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 9 septembre 1988 à:

Jon W. Johnson, Ressources humaines et administration, C.P. 1273, Edmonton (Alberta) T5J 2M8.

La SCHL offre des chances d'emploi égales à tous

*La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société d'État collaborant avec l'entreprise privée, les établissements financiers, les différents paliers de gouvernement, les organismes sans but lucratif et les particuliers en vue d'améliorer les conditions de logement des Canadiens*


















# TENSION ATTENTION!

## Daniel Lavoie s'en vient...



Au Jubilee Auditorium à Edmonton
**Le dimanche 11 septembre 1988**
**à 14h**

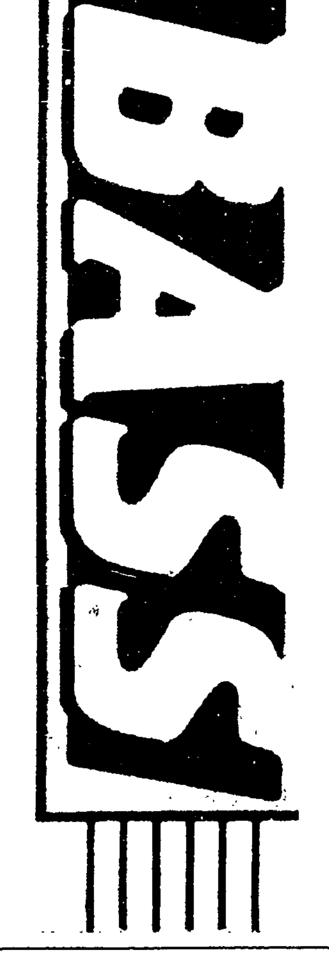
EN PREMIÈRE PARTIE, LE GROUPE
**ÉLITE**
D'EDMONTON

***«LA JEUNESSE et DANIEL LAVOIE, une équipe DYNAMIQUE!***
Cocktail d'après spectacle pour les membres de FJA en compagnie de **Daniel Lavoie.**
**DEVENEZ MEMBRE! Tél.: 469-1344**

**Billets en vente:** FJA
A.C.F.A. régionales
et provinciale
Bass Ticket Service Ltd.
Librairie Le Carrefour

**$12, $15 et $18**

Une présentation de **Francophonie Jeunesse de l'Alberta**



# À l'horaire de CBXFT
## La télévision française de Radio-Canada en Alberta



**Samedi 3 septembre**

17h00 **Le Téléjournal**
17h05 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des Films du monde.**
17h30 **Baseball des Expos:** San Francisco à Montréal
20h00 **Défi mondial: La ressource infinie** (dern. de 6)
21h00 **Samedi de rire Invités:** Janette Bertrand, Ding et Dong.
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Les nouvelles du sport**
22h35 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des films du monde** (reprise de l'émission de 17h05)
23h00 **La politique fédérale**
23h10 **Télé-Sélection: Le Parrain II,** drame policier réalisé par Francis Coppola. Avec Marlon Brandon, Al Pacino et Robert Duvall

**Dimanche 4 septembre**

07h00 **Le marathon international de Montréal 1988**
10h00 **Le jour du Seigneur**
11h00 **Passe-Partout**
11h30 **The Boom**
12h00 **La semaine verte**
13h00 **Rencontres**
13h30 **Cinéma: Le messager**
15h30 **Les bikes**
16h00 **Gabin, moi c'est Jean**
17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Vu de la terrasse: Spécial Festival des films du monde**
18h30 **L'Heure Disney**
19h30 **L'autobus du Show-business.** Début de la nouvelle saison avec Jean Pierre Ferland.
20h30 **Le Téléjournal**
21h00 **Les Beaux Dimanches.** Pour vous, avant tout. Plusieurs vedettes nous donnent un avant-goût de la saison 1988-1989.
21h30 **Les Beaux Dimanches.** En route vers Séoul. (1ère de 2) Portrait de la Corée et de son peuple.
22h30 **Les grands esprits**
23h30 **Les nouvelles du sport**
23h47 **Vu de la terrasse**
00h15 **Ciné-Club:** Le trésor de la Sierra Madre

**Lundi 5 septembre**

17h00 **D'une série à l'autre: Automan.** (10e de 14)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Une fenêtre sur l'avenir**
19h00 **Ma tante Alice.** Début d'une nouvelle série.
19h30 **Robert et Compagnie**
20h00 **Des Dames de Coeur** (Début)Julie et Lucie sont au chevet de Jean-Paul. Que lui réserve l'avenir?
21h00 **La Loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le Point**
22h55 **Cinéma:** L'innocent

**Mardi 6 septembre**

17h00 **D'une série à l'autre. Automan**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Star d'un soir.** (Début)Animé par Pierre Lalonde.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma:** Le Coq du village

**Mercredi 7 septembre**

17h00 **D'une série à l'autre. Automan**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Granby, fais-moi chanter.** Spectacle enregistré au théâtre Palace de Granby.
20h00 **Jeunes Loups des Années Folles.** (1ère de 12)Montréal, dans l'atmosphère des années 20, deux amis reviennent des tranchées avec la volonté de réaliser leurs rêves.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma:** L'inspecteur ne renonce jamais.

**Jeudi 8 septembre**

17h00 **D'une série à l'autre. Automan**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Bonjour Docteur.** (Début)
19h30 **Comment ça va?** (Début) Magazine axé sur la santé, animé par Jean-François Chicoine.
20h00 **Anne, la maison aux pignons verts - La suite** (1ère de 3)
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma:** Opération glace verte.

**Vendredi 9 septembre**

17h00 **D'une série à l'autre: Automan**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Pour vous, avant tout.** (Reprise Des Beaux Dimanches de 21h00)
19h30 **Horizons Olympiques**
20h00 **Le Roi des Jeux Olympiques.** Biographie romancée d'Avery Brundage, l'homme qui a plus que tout autre déterminé le sort des Jeux Olympiques au XXe siècle.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 **Cinéma:** Le Parrain

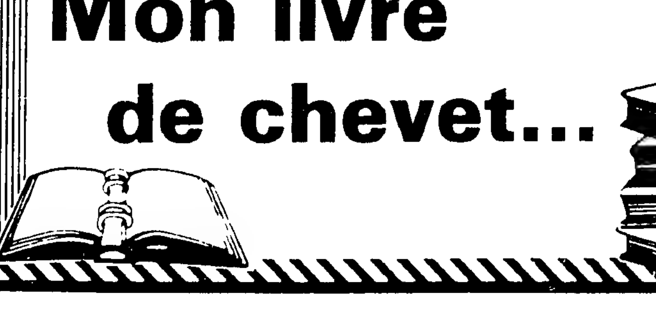
**Pour Vous Avant Tout**





*Jean-Paul se remettra-t-il de son accident?*

*Des Dames de Coeur Le lundi 5 septembre à 20 h*




**Collection/Roman**

**LA VILLA DÉSIR**

**Nadia Ghalem**

Après de nombreux voyages - sa carrière de journaliste l'a menée de l'Afrique au Québec en passant par l'Europe -, Nadia Ghalem nous présente un récit se déroulant entre Alger, Rome et Montréal. En plus de sillonner une multitude de lieux, **La Villa Désir** oscille entre le présent et le passé, la fiction et la réalité. Cette histoire au réseau multiple demeure fragile, délicate grâce à sa poésie qui permet de retrouver les images, les odeurs et les mythes de la Méditerranée.

Une comédienne, à Rome, se souvient, phantasme, revoit sa vie. Son amie, restée à Montréal, écrit des rôles pour elle. Toutes deux sont attachées au vieil anarchiste Hans qui parcourt le monde en créant tableaux et poèmes. Des amours tourmentées, des amitiés fidèles qui se jouent aux temps présent, passé et futur. Au centre de ce récit, la fiction du cinéma double et trouble la vie des personnages, et plus particulièrement la vie de cette comédienne qui se sent dévorée par ses rôles. «J'ai peur qu'à force de jouer, je devienne incapable de me retrouver, d'être moi-même, comme ces menteurs qui ne savent plus séparer le vrai du faux. J'ai peur des zones de flou, j'ai peur de basculer de l'autre côté du miroir.»

Outre sa carrière de journaliste à la radio, à la télévision et dans diverses revues, Nadia Ghalem a déjà publié des poèmes, des nouvelles et un roman: «Les Jardins de cristal». D'autres textes sont attendus prochainement dont la diffusion radiophonique d'une pièce de théâtre. Avec **La Villa Désir,** Nadia Ghalem s'est classée parmi les finalistes du Grand Prix Littéraire Guérin 1987.

104 pages - 9,95 $

*Service courtois et rapide*
**15648 Stony Plain Road**
**484-0042**
*Richard Arès*
Boston Pizza

**L'émission**
# —EN DIRECT—
sur les ondes de LW 1310 à St-Paul
de 18h à 21h, tous les dimanches




*A.C.F.A. régionale de Fort McMurray*

## Conseil consultatif

**Le 14 septembre à 19h30 au bureau de la régionale**
*(9707 avenue Franklin)*

- Rapport des comités
- Situation dans notre programmation
- Consultation des membres

Tous les membres actifs sont invités à participer à ce premier conseil consultatif.

# Bloc-Notes

*Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté*

*Une courtoisie de*

AGT
*La ligne des Bonnes Nouvelles*

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

La prochaine réunion du Conseil d'administration de la régionale aura lieu le 19 septembre à 19 h 30 au 305 - 902 - 11ième Avenue S.O. Tous les membres de l'A.F.C.A. y sont invités. Il sera question de la programmation pour l'automne 1988 et l'année 1989. Faites-nous part de vos idées.

## EDMONTON

NOUS SOMMES à la recherche de joueurs de ballon-balai francophones pour former une équipe pour la saison 1988-89 à Edmonton. Pour plus d'information, contactez André au 469-1344 (le jour) ou le 487-2228 (le soir).

LES PERSONNES ÂGÉES francophones ont besoin de services médicaux français. L'A.F.C.A. régionale d'Edmonton désire mettre sur pied un comité qui sonderait ces possibilités. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec l'A.F.C.A. régionale au 469-4401.

LE PROJET DE RECHERCHE historique sur les Cabanes à sucre arrive déjà à sa fin. Il est encore temps de contacter l'A.F.C.A. régionale d'Edmonton pour partager des souvenirs sucrés si vous ne l'avez pas encore fait. Nous sommes à la recherche de photos ou d'histoire sur les Cabanes à sucre qui ont eu lieu à Edmonton depuis 1950. Nous vous invitons à nous rejoindre: Lisette Trottier ou Micheline Amyotte au 469-4401 avant le 2 septembre 1988

BALLON VOLANT L'A.F.C.A. régionale d'Edmonton invite les sportifs à s'inscrire, individuellement ou par équipe, à la ligue de BALLON VOLANT MIXTE, qui se déroulera au gymnase de l'école Maurice Lavallée durant la saison 88-89. Des équipes seront formées à partir des inscriptions individuelles. Pour plus d'informations, ou pour s'inscrire, contacter Yvan au 469-4401 ou Martine au 468-1254.

(09 09)

LES CHANTAMIS annoncent leur 22e saison de chant choral genre chansons populaires avec chorégraphies. Bienvenue à tous les anciens et nouveaux membres. Inscription: le 6 septembre à 19h15 à l'école St-Thomas d'Aquin au 8527, 91e Rue. Pour informations: Francois 434-9354 ou Marguerite 483-5211

LE CERCLE D'ARTISANAT francophone d'Edmonton se réunira le 8 septembre prochain à la salle St-Joachim à 19h30.

(09 09)

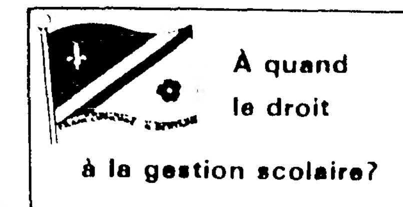
UN BANQUET DANSE de l'Amicale St-Jean au 4 Saisons aura lieu le 17 septembre pour honorer les finissants de 1963, 1973 et 1978.

## CALGARY

LE VENDREDI 16 septembre aura lieu la marche annuelle «Women reclaiming the night march». Cette marche est une protestation contre la violence faite aux femmes. Nous avons besoin de marcheuses, marcheurs, d'aides pour la publicité, les affiches et la coordination avec le comité organisateur. Ceux et celles intéressés sont invités à communiquer avec Claire au 228-4095 le plus tôt possible.

LA BIBLIOTHÈQUE municipale de Calgary organise un festival du film canadien-français. Les films seront présentés gratuitement chaque jeudi, du 15 septembre au 8 décembre. Soyez à l'écoute de CHFA et de CBXFT pour plus de détails ou téléphonez à l'A.C.F.A. au 228-4095.

DIRECTRICES, DIRECTEURS: L'A.C.F.A. régionale de Calgary est à la recherche de personnes intéressées à joindre son Conseil d'administration. Plusieurs postes sont présentement vacants. C'est une occasion idéale pour apprendre le rouage, pour donner vos idées et ce, pendant une période de cinq mois. Les prochaines élections seront tenues en février 1989. De plus, des décisions importantes concernant la programmation 1989 et l'Assemblée générale annuelle doivent être prises bientôt. Vous dites que l'A.C.F.A. a besoin de renouveau et d'action, prenez place à sa direction ; l'A.C.F.A. a besoin de vous. Téléphonez à Pierre Benoit, président, au [illegible].







## Contre quelles pertes s'assurer?

L'assurance repose sur le besoin fondamental de s'assurer contre des pertes exorbitantes.

Les planificateurs financiers professionnels ont un excellent terme pour désigner un programme d'assurances. Ils l'appellent gestion de risques.

De toute évidence, il y a deux risques majeurs qui nous préoccupent: la mort et l'invalidité. Pour cette raison, la plupart des gens essayent d'avoir une protection qui répondra aux besoins des personnes à leur charge.

De la même façon, vous devriez être couvert par une assurance invalidité adéquate, au cas où vous seriez dans l'impossibilité de travailler pour cause de maladie ou de blessures graves.

Bon nombre de compagnies offrent à leurs salariés, pour un prix très raisonnable, l'assurance-vie et l'assurance invalidité. Cependant, la protection est en général assez limitée.

Si vous pensez que la protection que vous obtenez au titre d'une police collective n'est pas suffisante pour vous et votre famille, vous pouvez y remédier en souscrivant une ou plusieurs polices individuelles. Bien entendu, si vous travaillez à votre propre compte ou pour une compagnie qui n'offre pas d'assurance-vie et d'assurance invalidité collectives, c'est à vous qu'il revient de souscrire ce genre de protection.

Il y a d'autres risques contre lesquels vous devriez vous assurer. Par exemple, un tout récent sondage a montré que certaines personnes étaient prêtes à débourser 70 $ de plus par année pour faire tomber de 200 $ à 50 $ la franchise sur un accident d'automobile. Par contre, ces mêmes personnes ne peuvent se résoudre à payer 5 $ de plus pour que leur assurance de responsabilité civile passe de 500 000 $ à 1 $ million.

Tout le monde devrait être en mesure de trouver les 200 $ qui représentent la franchise pour un accident d'automobile, mais nous serions pour la plupart dans une situation impossible si un jugement nous condamnait à verser à un tiers 1 $ million pour l'avoir blessé ou tué avec une automobile. Des indemnités aussi élevées était autrefois rares au Canada, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Un des autres domaines où il est important de penser à la gestion des risques, c'est celui de l'assurance des propriétaires occupants. Il serait opportun d'avoir une assurance de propriétaire occupant vous garantissant d'obtenir la pleine valeur à neuf sur votre propriété. Ainsi, votre maison, plus tout ce qu'elle contient, serait remplacée par la compagnie d'assurances aux prix d'aujourd'hui.

*Cette chronique est une commandite de*




**Paul D. Denis, B.A.**
Directeur de Division

10160 - 112e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2L6

Tél. Bur. 424-3000
Rés. 466-8587

# Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

**Tarifs:** 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672**. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

**Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4**

## CALGARY

LES GIGUEURS DE CALGARY recherchent danseurs/euses, 16 à 24 ans, pour la gigue franco-canadienne. Aide financière disponible. Information aux 284-2492, 287-1821

(23 09)

## EDMONTON

À LOUER, partagez une maison avec d'autres étudiants. Très pratique, à deux coins de rue de la Faculté St-Jean. 175 $ par mois, incluant les services publics. Composer le 438-4966 ou le 465-8010.

(09 09)

À LOUER, la Coopérative d'Habitation Le Quartier du collège a présentement un petit 2 ch. et un 3 ch. à coucher de libre. Pour information, appeler Danielle au 469-2337.

(09 09)

AQUAROBIQUE: L'A.F.C.A. régionale d'Edmonton est à la recherche d'un(e) instructeur(trice) qualifié(e) pour donner un cours d'AQUAROBIQUE (exercices dans l'eau) qui aura lieu à la piscine de Bonnie Doon cet automne et qui se déroulera, bien sûr, en français. Si vous êtes intéressé(e) ou pour plus d'information, appeler Yvan au 469-4401 ou Martine au 468-1254.

(09 09)

ON DEMANDE, professeur de françaisà temps partiel pour garderie dans le Nord-Est de la ville. Entraînement compris. Pour information: Carol Pressé au 477-3495

HIGHLANDS NURSERY SCHOOL a encore quelques places disponibles en après-midi pour son programme «Introduction to French». Pour information: Carol Pressé au 477-3495

ON RECHERCHE, une «Nannie» de langue française, nonfumeuse, pour prendre soin d'une petite fille de 3 mois, à compter de la mi-octobre. Pour plus de détails, composer le 489-6869




Alberta
GOVERNMENT OF ALBERTA

**GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA**

**VENTE PUBLIQUE DE TERRAIN**

(Loi sur le recouvrement des taxes)

**AMÉLIORATION DU DISTRICT NO 18S**

Avis est par la présente donné, que le Ministère des Affaires Municipales de l'Alberta mettra en vente, par encan public, au bureau du Ministère des Affaires Municipales, Edifice Provincial, 4904 - 50e avenue, Bonnyville Alberta, le jeudi 15 septembre 1988, selon les termes de la Loi sur le recouvrement des taxes les terrains suivants

| Pt. de Sec. | Sec | Canton | Rang | M | Surface |
|---|---|---|---|---|---|
| S.E. | 14 | 63 | 7 | 4 | 157 98 |
| | (Titre 223-N-148) | | | | |
| S.O. | 14 | 63 | 7 | 4 | 147.13 |
| | (Titre 223-N-148) | | | | |
| Pt. S.E. | 18 | 62 | 8 | 4 | 2.85 |
| | (Titre 199-V-66) | | | | |

**Cherry Grove**

| Lot | Lotissement | Plan |
|---|---|---|
| 1 | | 1382 TR |
| | (Titre 802260838) | |

Chaque morceau de terrain sera offert en vente sujet à l'approbation du Ministre des Affaires Municipales, et sujet à une offre de réserve et aux conditions et restrictions contenues dans le certificat de titre existant.

Réservant ainsi toutes les mines et minérais.

Les termes et les conditions de la vente seront annoncés à la vente ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat peut se faire par paiement de tous les arrérages de taxes et les coûts en tout temps avant la vente.

Fait à Edmonton, Alberta, le 30 juin 1988

A.R. Grover, Sous-ministre




# Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, télé phone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure avancée des Rocheuses), à la date limite indiquée dans les documents de la soumission. On peut se procurer les documents de soumission auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigible.

**PROJET**

**No 668506/668507**
**PARC NATIONAL JASPER, ALBERTA**
**Refaire le gazon et planter des arbres**
**Miette Hot Springs Road et Maligne Lake Road**

**Date de fermeture: le 14 septembre 1988**

**Dépôt: $50**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante: pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; et au 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B.On peut également consulter les documents de soumission auprès des bureaux de l'Association des constructeurs de routes à Edmonton, Alberta et Richmond, C.-B.

Pour de plus amples détails, contactez:
**E. Viddal**
**Gérant de projet**
**Téléphone: (403) 420-3229**

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada




# Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets énumérés ci dessous, adressées au Gérant régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure avancée des Rocheuses), à la date limite indiquée dans les documents de la soumission. On peut se procurer les documents de soumission auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigible.

**PROJET**

**No 621156**
**EDMONTON, ALBERTA**
**Déménagement de la Commission d'Emploi et Immigration Canada du 9925 - 109e rue à Place Canada**

**NOTE:** une réunion présoumission se tiendra à la salle de conférence au 5e étage du 9925 - 109e rue, à 9h, le 8 septembre 1988. Les contracteurs intéressés DOIVENT assister à cette réunion s'ils veulent que leur soumission soit prise en considération.

**No 621156**
**EDMONTON, ALBERTA**
**Déménagement des bureaux de Transports Canada du 9820 - 107e rue à Place Canada**

**NOTE:** une réunion présoumission se tiendra à l'Edifice fédéral, salle 5-157, 9820 - 107e rue à 9h, le 8 septembre 1988. Les contracteurs intéressés DOIVENT assister à cette réunion s'ils veulent que leur soumission soit prise en considération.

**Date de fermeture: le 13 septembre 1988 pour les deux projets**

**Dépôt: AUCUN pour les deux projets**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus aux adresses suivantes: pièces 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

*FINANCES-SANTÉ*

# Les régimes d'épargne-études

par Rick Bates, C.A.

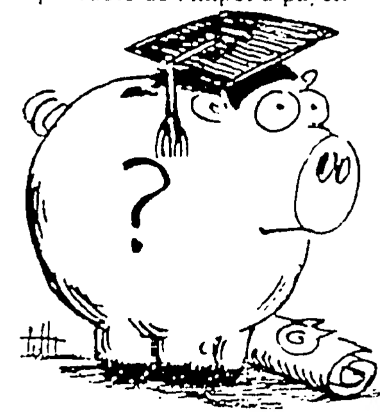
Les régimes enregistrés d'épargne-études (R.E.É.É), qui sont offerts par plusieurs établissements financiers canadiens, sont présentés comme des moyens d'aider les parents à financer les études supérieures de leurs enfants.

Cependant, de tels régimes comportent des inconvénients qui, de mon point de vue, les rendent inintéressants pour la plupart des familles. Examinons-les de plus près et essayons d'en reconnaître les désavantages.

Les parents font des versements périodiques à un R.E.É.É., parfois dès la naissance de l'enfant, et pour ce faire, ils utilisent souvent les allocations familiales.

À la différence des cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (R.E.E.R.), les cotisations à un R.E.É.E. ne sont pas déductibles d'impôt. Il n'y a donc pas économie d'impôt pour les parents.

Cependant, l'intérêt que rapportent les sommes investies dans un régime d'épargne-études ne sont pas imposables tant et aussi longtemps qu'on ne retire pas l'argent investi. Lors du retrait -- qui peut survenir jusqu'à 18 ans plus tard -- le montant total est versé à l'enfant et c'est lui qui est responsable de l'impôt à payer.



Le principal inconvénient du R.E.É.E. est que, dans la plupart des cas, l'argent placé dans le régime ne sera pas rembourse si l'enfant ne fait pas d'études superieures. Dans un tel cas, l'argent sert à aider d'autres cotisants au régime qui fréquentent l'université ou le collège.

Il existe quelques régimes qui offrent maintenant une possibilité de remboursement. Toutefois, on ne reçoit pas d'intérêts pour l'argent investi pendant toutes ces années.

Un autre inconvénient est que la plupart des R.E.É.É. n'offrent pas de somme garantie au bout d'une période déterminée.

Je pense que ces inconvénients sont très importants, surtout si on y ajoute le fait que votre enfant risque de ne pas faire d'études supérieures et que la somme sera donc perdue.

Il est de beaucoup préférable que vous placiez vous-même l'argent, à condition que vous le fassiez régulièrement.

De cette façon, il n'y a pas de risque. L'argent servira à payer les frais de scolarité si votre enfant fréquente le collège ou l'université; dans le cas contraire, il sera toujours disponible pour aider votre enfant à se lancer en affaires, à faire un paiement initial pour l'achat d'une maison, ou à d'autres fins tout aussi utiles.

Il n'y a qu'un seul avantage à verser les allocations familiales dans un régime d'épargne-études. La *Loi de l'impôt sur le revenu* prévoit que lorsque les allocations familiales sont placées au nom de votre enfant, ou en fiducie, ce revenu est attribuable à l'enfant pour fins d'impôt. Cela veut dire que vous n'aurez donc jamais à payer d'impôt sur ces montants.

C'est votre enfant qui aura à le faire, et à un taux moindre que le vôtre, s'il doit un jour payer de l'impôt sur ces sommes.

Si vous placiez les allocations familiales à un taux de 12 % pendant 18 ans, vous pourriez retirer plus de 20 000 $ en faisant des versements annuels, même sans compter les augmentations que le gouvernement offre pour tenir compte de l'inflation. Le même montant d'argent, placé dans un fonds mutuel à un taux de 16 %, atteindrait environ 33 000 $ après 18 ans.

**Finances-Santé est une chronique de conseils financiers d'intérêt général présentée par les comptables agréés du Canada. Rick Bates enseigne à l'Université de Guelph.**

# AVIS DE VENTE

**TRAVERSES (TIES) DE CHEMINS DE FER**
**DANS LES ENVIRONS**
**DE JOFFRE, DELBURNE, THREE HILLS, ALBERTA**
**PRIX: 2.50¢ CHACUNE**

Pour de plus amples détails et pour rendez-vous pour examiner le matériel, composer le **(403) 749-3994 entre 8h15 et 9h30** du lundi au samedi.

Les termes de la vente sont: «telles quel, où elles sont». L'heureux soumissionnaire devra effectuer le paiement total immédiatement et enlever les traverses achetées à la satisfaction du CN.

D.A. SPRIGGS
Gérant régional des achats et du matériel






# Appel d'offres

**Des soumissions scellées,** pour les projets ou services mentionnés ci-dessous, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-dessus, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

**N° DE DOSSIER:** SQ4639

**PROJET:** CONSTRUCTION D'UNE ROUTE D'ACCÈS, TERRASSEMENT DU TERRAIN DE STATIONNEMENT ET SEMENCE DE PELOUSE. CONTRÔLE DES PLANTES POUR L'HIVER À L'AÉROPORT FORT ST.JOHN, FORT ST.JOHN, C.-B.
**DESCRIPTION DES TRAVAUX:** Le travail consiste à constuire environ 450m de route d'accès pavée, enlever le pavage actuel et les ponceaux, excavation pour route d'accès et drainage, puisards, ponceaux et installation d'égoûts pluviaux, lignage de la route, signalisation routière et terrassement.

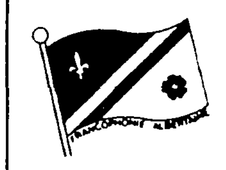
**DATE LIMITE:** le 15 septembre 1988 **Dépôt:** 50 $
**INFORMATIONS TECHNIQUES:**
1. R. Ksiasek, Ing. P., Gérant de projet
téléphone (403) 420-3987
2. Willis Cunliffe Tait, New Westminster, C.-B., (Att.: E. Larson)
Téléphone: (604) 525-9333
**INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:**
R. Kotch, Gérant des contrats,
téléphone 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et à l'Association conjointe de la Construction de la Colombie-Britannique, succursale de Vancouver, à l'Association de la Construction de St.John, à l'Association de la Construction à Dawson Creek et à l'Association de la Construction de Fort Nelson.

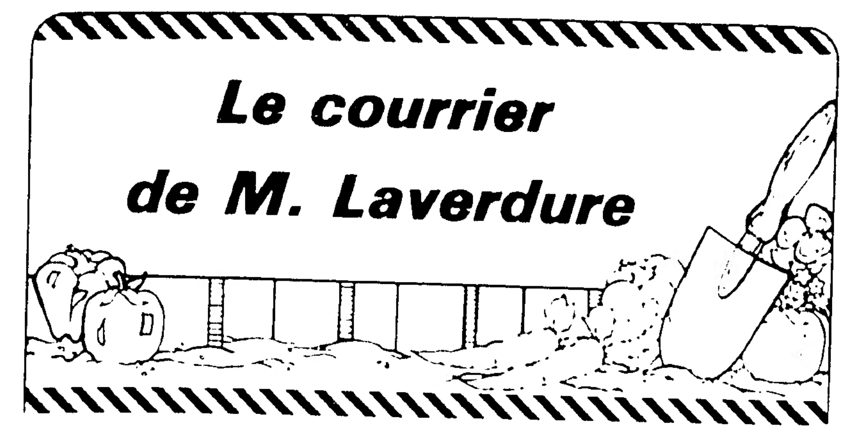
POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada



**Un beau «Bonjour», le matin, ça commence bien la journée!**




# Préservation des pelouses

*Cher Monsieur la Verdure: Je suis un surveillant de baignade et je donne des cours de formation aux gens pour qu'ils puissent savoir quoi faire en cas d'urgence dans l'eau. Cependant, aucun renseignement n'est fourni dans le manuel pour sauver ma pelouse d'un manque d'eau. Auriez-vous des suggestions?*

Cher Surveillant,

Mettez-vous à l'entraînement en arrosant votre pelouse en profondeur et régulièrement... ou reposez-vous et laissez-la s'étendre au soleil jusqu'à la prochaine pluie. Un peu d'eau de temps en temps est plus dangereux que pas d'eau du tout lors de périodes de sécheresse.

Si vous ne pouvez pas fournir 25 mm (1 po) d'eau par semaine, il vaut mieux laisser votre pelouse au repos. La plupart des pelouses se portent à merveille lors d'une sécheresse occasionnelle. En fait, de courtes périodes de sécheresse peuvent décourager la croissance de champignons et de graines de mauvaises herbes rafollant de l'eau.

Voici d'autres conseils lors de périodes de sécheresse: Laissez votre pelouse un peu plus longue que d'habitude lors de la tonte pour donner de l'ombre au sol. Arrosez-la tôt le matin, afin que l'eau ne s'évapore pas. N'appliquez pas d'engrais chimiques, car ils absorbent l'humidité du sol. Tirez un gilet de sauvetage à votre pelouse en lui donnant de l'eau ou laissez-la au repos jusqu'au retour de la pluie.

*Cher Monsieur la Verdure: Je crois que mon voisin a un jardin magique. L'année dernière, ses fleurs étaient épanouies au milieu de l'hiver. Quel est son secret?*

Cher Merlin,

Il n'y a vraiment pas de magie ici. Vous pouvez vous procurer dans la plupart des pépinières, des bulbes fleurissant en hiver. Ils sont faciles à faire pousser, durent des années et se propagent généreusement. Vous pouvez vous procurer des centaines de variétés de bulbes fleurissant entre les mois de janvier et mars. Pour obtenir un magnifique jardin de fleurs l'hiver prochain, plantez des bulbes cet automne à une profondeur de 3 ou 4 fois leur diamètre. Plantez-les en groupes plutôt qu'en rangs pour obtenir un jaillissement de couleurs. Les plantes poussent bien, qu'elles reçoivent une exposition maximum ou filtrée. Il n'est habituellement pas nécessaire de les arroser en période de croissance. L'attribut définitif des bulbes fleurissant en hiver est leur coût minime.

*Cher Monsieur la Verdure: Il m'est impossible de trouver le livret d'entretien de ma nouvelle tondeuse. Devrais-je m'en procurer un autre?*

Cher Manuel Légaré,

Puisqu'un livret d'entretien comprend des renseignements importants sur l'entretien et la recherche des pannes de la tondeuse, sans mentionner son fonctionnement adéquat, il est primordial d'avoir un livret d'entretien sous la main à titre de référence. Une lecture attentive de ce livret vous aidera à prévenir les blessures corporelles ou tout dommage causé à la machine. Le livret vous indiquera également comment faire les vérifications d'entretien courantes. Pour obtenir un livret d'entretien, contactez un concessionnaire d'équipement.

**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.M.


*Connelly McKinley Ltd.*
*Salon funéraire*



**10011, 114e rue**
**Edmonton (Alberta)**
**422-2222**

**9, Muir Drive** **St-Albert** **458-2222**

**265, rue Fir** **Sherwood Park** **464-2226**


Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
**10830 - 96e rue**
Dimanche: 10h30

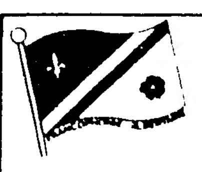
**St-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9, Muir Drive**
Dimanche: 10h

**Ste-Anne**
**9810 - 165e rue**
Dimanche: 11h

**St-Thomas d'Aquin**
**8760 - 84e avenue**
Samedi: 16h30
Dimanche: 09h30 et 11h00

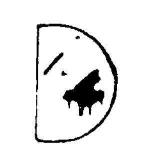
**St-Joachim**
**9928 - 110e rue**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

**Ste-Famille à Calgary**
**1719 - 5e rue s.o.**
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



**Quand avez-vous assisté à une pièce de théâtre en français, la dernière fois?**

## Professionnels

**DÉRY PIANO SERVICE**
accordeurs de pianos
Edmonton, Alberta

*Mary T. Moreau, LL. B.*
*avocate*
423-1984
10104, 103e avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8

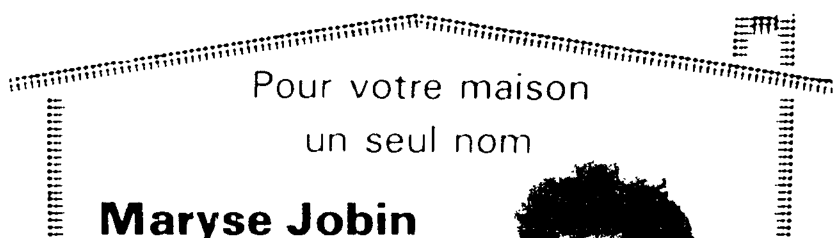
**McCuaig DESROCHERS**
*avocats et notaires*
*Au service de la francophonie albertaine*
500 Banque de Montréal
10199, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
**426-4660**

A & M Business Services
offre ses services aux entreprises, organisations et individus


Armand Mercier

**Analyses financières**
**Feuilles de paie**
**Préparation listes de courrier**
**Programmation ordinateur sur mesure**
**Projections budgétaires**
**Secrétariat**
**Tenue de livre complète**

**8015, 71e avenue, Edmonton, Tél.: 469-0320**




**Maryse Jobin**



RE/MAX
**481-2950**


## Cartes d'affaires


ESPACE À LOUER

**DR. COLETTE M. BOILEAU**
DENTISTE
350 West Grove Professional Building
10230 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6
Telephone 455 2389

Benoiton & Associés Ltée
**Comptabilité - Impôt**
**R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.**
Tel 469 9694
Tel 539 4110
Tel 782 2840

***DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON***
*avocats et notaires*
*suite 801, Esso Tower*
*10060, avenue Jasper*
*Edmonton (Alberta) T5J 3R8 Tél.: 420-6850*

*«Cadrin Denture Clinic»*
Bernard Cadrin
Edifice G.B., 9562, 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Res.: 465 3533

**PAUL J. LORIEAU**
Tel 439-0091
OPTICAL PRESCRIPTION
College Plaza, 8217, 112e Rue
Edmonton (Alberta) T6G 2L9

**DR. R. D. BREAULT**
**DENTISTE**
**Strathcona Medical Dental Bldg.**
**Pièce 302, 8225, 105e rue**
**Edmonton (Alberta) T6E 4H2**
**Tél.: 439-3797**

**Ayotte Piché Insurance Services Ltd.**
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
**422-2912**

*R.G. (Guy) OUELLETTE*
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e ave & 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
***TEL.: 488-4881***
CROSSTOWN

*La page de l'A.C.F.A.*



# Mise à jour sur l'opération «Survie»

Le dépôt et le passage par l'Assemblée législative albertaine du projet de loi 60 (Loi linguistique) le 30 juin dernier ne signifie pas la fin de l'opération «Survie». Si nos efforts n'ont pas réussi à infléchir la politique du gouvernement albertain, il n'en reste pas moins qu'ils ont suscité une prise de conscience chez de nombreux anglophones et francophones d'un bout à l'autre du pays.

En Alberta, les Franco-Albertains peuvent compter sur l'appui du Parti libéral et des Néo-démocrates. Les deux partis se sont prononcés publiquement en faveur des droits des francophones. Advenant que l'un des deux partis prenne le pouvoir lors d'un prochain scrutin provincial, les francophones pourront demander que la Loi 60 soit amendée, avec de bien meilleures chances de succès.

Pour l'instant, l'A.C.F.A. se tourne vers le gouvernement fédéral pour lui demander de devenir un véritable partenaire dans le développement complet de la francophonie albertaine. L'A.C.F.A. a donc sollicité et obtenu une rencontre avec le Secrétaire Lucien Bouchard. Cette rencontre a eu lieu le mardi 23 août 1988, dans les bureaux du Ministre à la Chambre des communes.

L'A.C.F.A. a fait savoir au ministre Bouchard que les Franco-Albertains ne veulent pas seulement un engagement financier de la part du gouvernement fédéral dans le développement de leur communauté, mais aussi un engagement moral, politique et communautaire.

La francophonie albertaine se trouve maintenant à un tournant de son histoire, et il est crucial qu'elle puisse compter sur un appui ferme et concret de la part du gouvernement fédéral.

Dès le dépôt du projet de Loi 60 par le gouvernement de l'Alberta, nous avons demandé au gouvernement fédéral de faire usage de son pouvoir de désaveu, et de retenir certaines subventions comme il l'avait fait pour la facturation supplémentaire des soins de santé.

Nous avons aussi posé certaines conditions à notre acceptation de tout entente-cadre visant à l'extension des services en français en Alberta. L'entente doit être tripartite, entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Alberta et l'A.C.F.A.; et le gouvernement de l'Alberta doit amender la Loi 60 pour reconnaître les droits des francophones tel que stipulé à l'article 110 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest.

Puisque jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'a donné suite à aucune de ces demandes, l'A.C.F.A. a présenté au Secrétaire d'État la position suivante:

- que le gouvernement fédéral obtienne, pour l'A.C.F.A., un renvoi à la Cour suprême du Canada pour juger de la loi scolaire albertaine en rapport avec l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;
- que le gouvernement fédéral s'engage à demander, à chaque nouveau gouvernement albertain, de modifier la Loi 60 pour la rendre conforme à l'article 110 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest;
- que soit créé un fond de développement pour la communauté franco-albertaine, afin d'assurer la survie de cette dernière à long terme.

Vu la situation spéciale dans laquelle se trouve la francophonie en situation minoritaire, les Franco-Albertains ont besoin d'un appui substantiel et global au développement de leurs communautés.

L'A.C.F.A. a fait valoir au Ministre qu'un engagement moral, politique et communautaire, tel que nous le demandons, s'inscrit dans l'orientation suivie par le gouvernement fédéral en matière de promotion des communautés de langues officielles, orientation qui a été réaffirmée par l'adoption du projet de loi C-72 sur les langues officielles. Le gouvernement fédéral se doit de jouer pleinement son rôle de partenaire dans le développement de la francophonie canadienne.

À l'issue de la rencontre, les représentants de l'A.C.F.A. ont fait savoir qu'ils avaient accordé au ministre Bouchard un délai de quelques mois pour permettre au gouvernement fédéral de nécogier une entente-cadre avec la province.

Pour ce qui est des trois demandes spécifiques présentées au Ministre, celui-ci a déclaré qu'il n'entendait pas considérer les deux premières pour l'instant, du moins pas avant d'avoir tenté de conclure une entente-cadre avec la province. Monsieur Bouchard s'est dit optimiste sur les probabilités d'en arriver à une telle entente avec l'Alberta, même s'il concède que cela pourrait être un peu plus difficile qu'en Saskatchewan.

Sur la question d'une aide financière à la communauté, le ministre Bouchard s'est dit prêt à entamer des discussions dans les plus brefs délais. Dans les prochaines semaines, l'A.C.F.A. se préparera à prendre monsieur Bouchard au mot.